

CG 33, DDTM, CUB



Enjeux d'avenir des territoires girondins

Éléments de partage

a'urba.
agence d'urbanisme
Bordeaux métropole Aquitaine

Rapport d'étude

21/05/10

provisoire

étape

définitif

Hangar G2 Bassin à flot n°1
Tél. : 33 (0)5 56 99 86 33

quai Armand Lalande
Fax : 33 (0)5 56 99 89 22

BP 71 F-33041 Bordeaux Cedex
e-mail contact@aurba.org

Objet de l'étude

Pour cette deuxième année de travail relative à l'identification et la problématisation des enjeux d'avenir des territoires girondins, le groupe de travail partenarial constitué du Conseil Général de la Gironde, de la Direction Départementale et de la CUB a voulu faire ressortir une proposition méthodologique permettant à terme une démarche de stratégie territoriale, voire de prospective stratégique.



Équipe projet

Chef de projet
Agnès Charousset

Equipe
Virginie Boillet
Maud Gourvellec
David Haudiquet

Avec la collaboration de
Hélène Bucheli
Jean-Christophe Chadanson
Pierre Chignac
Jérôme Fuseau
Emmanuelle Gaillard
Katia Lagouarde

Composition de l'étude

Cette étude est composée des éléments constitutifs d'un diagnostic territorial à caractère méthodologique. La description de l'organisation urbaine du territoire et ce qui en caractérise le contenu permettront de sensibiliser sur les mutations spatiales à l'œuvre. Enfin, l'approche par le paysage sur un territoire test met en perspective les interfaces du territoire et donne l'épaisseur géographique nécessaire aux bases de toute démarche de développement, de planification ou de projets à venir.



Sommaire

Introduction

1 | Les projets des pays

- 1.1 Le classement des villes selon leur poids de population
- 1.2 La structure du territoire girondin
- 1.3 L'armature urbaine et ses centralités constitutives

2 | Les dynamiques en présence

- 2.1 Vers quels enjeux d'avenir pour les territoires girondins?
- 2.2 Une lecture organisationnelle contextualisée
- 2.3 La qualification de l'organisation urbaine territoriale et de ses centralités
- 2.4 Les flux domicile-travail et les rhizomes du territoires
- 2.5 Les fenêtres de lecture des enjeux du territoire

3 | Une approche par les paysages

- 3.1 La fenêtre rhizomatique entre Bordeaux et Arcachon
- 3.2. Un socle commun
- 3.3 Des paysages naturels
- 3.4 Des paysages cultivés
- 3.5 Des paysages habités
- 3.6 Un territoire de projet

Conclusion : vers une vision partagée?

Note de synthèse



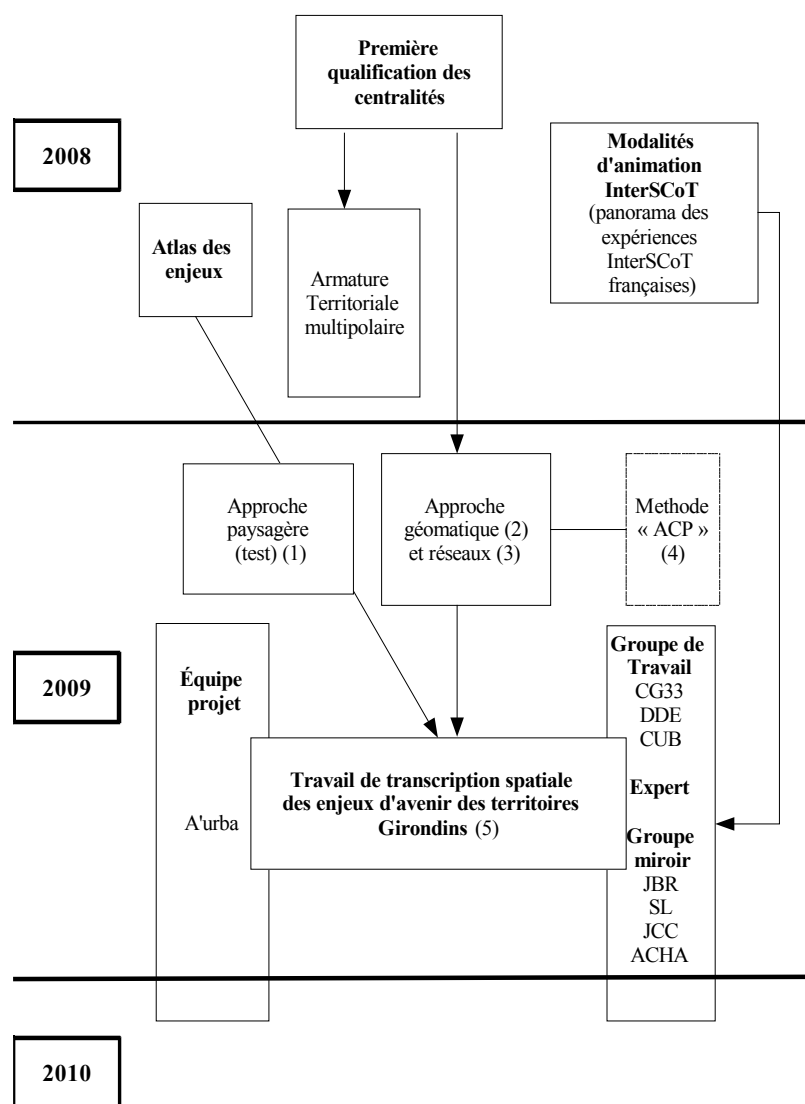
Ce rapport d'étude prend place dans la continuité d'un processus de travail initié en 2008. Les partenaires souhaitent fonder leurs démarches territoriales sur des logiques spatiales (centralité, réseau, maillage...) et garantir une vision à grande échelle qui permette de prendre de la distance par rapport aux différents documents d'urbanisme locaux et autres démarches territoriales : SCoT, PLU, PLH, stratégies transports (livre blanc, contrats d'axes,...).

En 2009, l'a-urba produit un travail pour contribuer à la formalisation partagée d'une démarche et plus concrètement d'une sorte de cahier des charges technique afin que les enjeux d'avenir de l'espace girondin puissent être transcrits dans une procédure de travail concrète. Cette dernière reste à définir : par exemple, un schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) comme celui conduit par le CG40 (Landes 2040) ou encore une démarche co-élaborée avec les territoires girondins pour un document de référence utile aux porteurs-à-connaissance et aux démarches interSCoT observées ailleurs en France (Toulouse, Lyon, etc.)...



Introduction

Introduction



Introduction

Le CG33 et le DDTM ont arrêté le modèle multipolaire (sur la base d'un réseau de centralités) comme modèle de développement visé pour la Gironde, en accord avec les partenaires. Pour cette deuxième année de travaux, le CG souhaite aussi avancer sur l'idée d'un schéma d'armature urbaine de proximité. Le développement multipolaire comme modèle permet de traduire et qualifier un schéma d'armature urbaine de proximité.

Chef de file de ce travail, le CG33 cherche, à terme, à élaborer un document d'orientation stratégique, à partir d'une démarche prospective et soumise à concertation, qui lui permette d'exprimer un projet de développement et d'aménagement à long terme (20 à 30 ans) pour la Gironde, après l'avoir mis au débat public.

La finalité générale et de long terme de la démarche serait d'aboutir à dessiner la carte du département à l'horizon de 2030, pour traduire la vision départementale et les enjeux en termes d'économie, d'urbanisation, de vie quotidienne, d'accueil des populations, d'habitat, de cadre de vie, de mobilité, d'espaces naturels et urbains....



1 | L'organisation territoriale girondine

1 | L'organisation territoriale girondine

Les villes ne sont pas des entités indépendantes et isolées les unes des autres. L'unité réelle d'organisation est constituée par l'ensemble des villes nécessaires pour fournir la totalité des biens et des services que réclament les activités économiques et la vie de la population. L'étude de cette réalité géographique girondine repose par conséquent d'abord sur l'analyse des types de villes, puis sur l'organisation du territoire qui en résulte, la métropole y jouant un rôle marqué.

1.1 | Le classement des villes selon leur poids de population

Le classement des villes retranscrit l'idée de hiérarchie. L'existence de différents niveaux de villes renvoie aux notions d'ordre et de subordination. La forme prise par le semis de noyaux de peuplement est le reflet des conditions socio-économiques, techniques et politiques qui prévalent actuellement et qui sont issues de l'histoire.

Le classement des villes suggère, dans un certain nombre de domaines, selon leur importance et leur position dans la hiérarchie, des relations de subordination : les villes fournissent des biens et des services de niveau plus ou moins élevé. Le dispositif hiérarchique n'implique toutefois pas forcément ces relations de subordination : le plus souvent, on observe l'exercice des mêmes fonctions à divers niveaux. Les centres urbains sont ainsi répartis, avec une certaine régularité, de façon à desservir la population en biens et services dont elle a besoin.

La Gironde compte en 2006, 1 400 000 habitants.

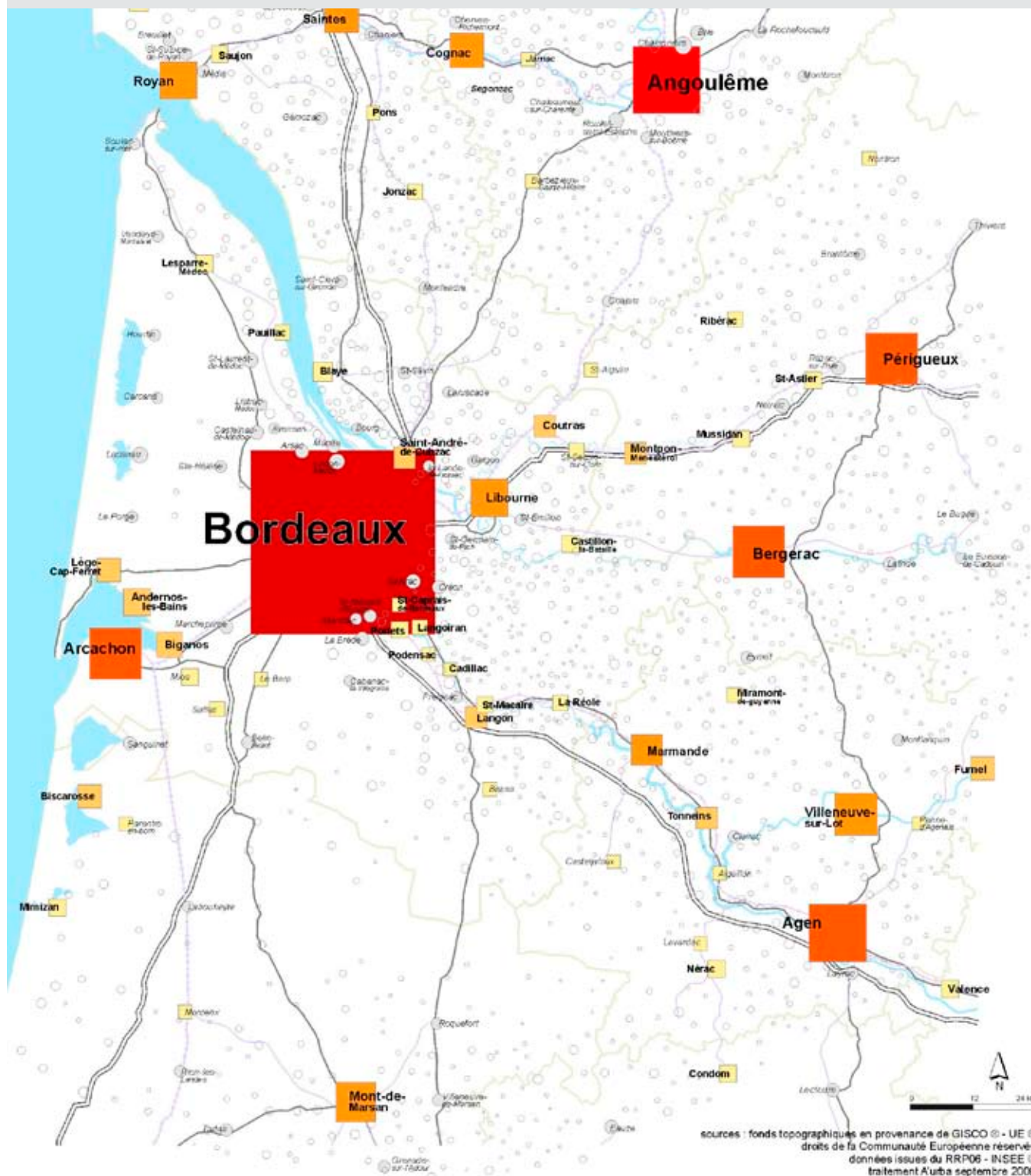
Le nombre des habitants est un premier élément de repérage pour le classement des villes. D'autres indicateurs économiques (PIB, valeur ajoutée) ou socio-économiques (emplois, trafics téléphoniques) fournissent des éléments d'appréciation de la hiérarchie des villes. Ils fournissent des résultats comparables même si certains bousculent quelque peu le classement traditionnel.

La hiérarchie retenue permet d'aborder l'espace géographique par une mise en valeur du réseau des villes.

Rang	Taille	Libellé
1	Plus de 5 millions	Capitale
2	1 million < 5 millions	Grandes villes de province
3	500 000 < 1 000 000	
4	200 000 < 500 000	Centres provinciaux
5	100 000 < 200 000	
6	50 000 < 100 000	Villes moyennes
7	20 000 < 50 000	
8	10 000 < 20 000	Petites villes
9	5 000 < 10 000	
10	2 000 < 5 000	Communes
11	1 000 < 2 000	Bourgs
12	Moins de 1 000	

Source : INSEE

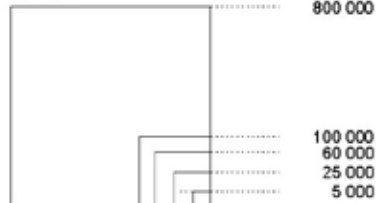
L'espace « métropolitain » supérieur en 2006



Classement des villes

- rang 3 : plus de 500 000 hab.
- rang 4 : 250 000 à 499 999 hab.
- rang 5 : 100 000 à 249 999 hab.
- rang 6 : 50 000 à 99 999 hab.
- rang 7 : 20 000 à 49 999 hab.
- rang 8 : 10 000 à 19 999 hab.
- rang 9 : 5 000 à 9 999 hab.
- rang 10 : 2 000 à 4 999 hab.
- rang 11 : moins de 2 000 hab.

population en 2006



1 | L'organisation territoriale girondine

Les éléments constitutifs du système urbain de la Gironde montrent l'influence métropolitaine de l'agglomération bordelaise. Les limites sont toutefois difficiles à préciser puisque le rayonnement d'une ville s'amenuise avec la distance et rencontre l'influence d'autre ville. L'appréhension du réseau des villes en Gironde dépasse le cadre du département : le rôle métropolitain que tient l'agglomération de Bordeaux¹⁾ sur son espace environnant y encourage.

Dans un contexte géographique élargi à 120 km autour de Bordeaux, la présence des autres agglomérations rappelle le jeu des synergies et de la concurrence interurbaine. Depuis la métropole bordelaise, il faut en moyenne parcourir cette distance pour rencontrer une autre agglomération dont le poids est significatif. On s'aperçoit que dans cette sphère d'influence, aucune n'égale Bordeaux dans la hiérarchie des villes : Angoulême, Agen, Périgueux, Bergerac, Mont-de-Marsan, Arcachon sont de niveaux « inférieurs ». Les métropoles de même rang se situent à une distance de 250 km pour Toulouse dans l'axe de la Garonne, et à 350 km pour Nantes en façade atlantique.

Sur la sphère d'influence bordelaise, on observe une très forte concentration de la population sur la métropole (29,4 %) ainsi que le poids démographique important des petites communes de moins de 1 000 habitants (21,1 %). Le manque de centres provinciaux crée une situation contrastée, entre hyper-concentration urbaine et dispersion rurale. L'écart qui existe entre la métropole et les villes qui lui succèdent dans la hiérarchie des villes est important : ce n'est qu'à partir des agglomérations de 50 à 100 000 habitants que se tisse un réseau de villes.

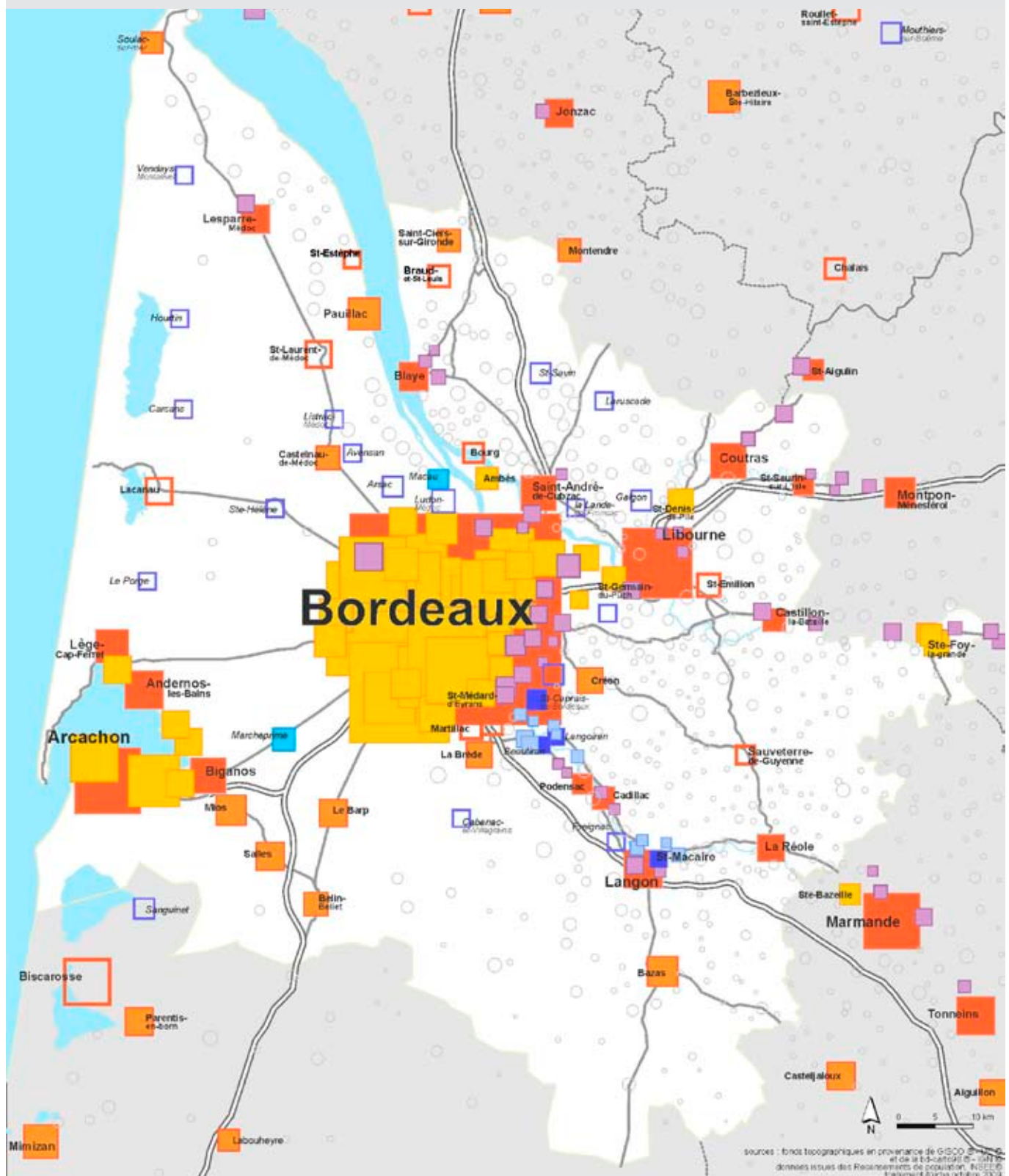
Plus remarquable est la distance qui sépare les villes secondaires de la métropole : Agen (situé à 140 km de Bordeaux), Périgueux (à 130 km), Bergerac (à 110 km), et Arcachon (à 65 km). Le jeu des synergies et de la concurrence interurbaine n'est que faiblement en vigueur sur la sphère bordelaise.

Agricole, et tardivement industrialisée, la sphère d'influence bordelaise n'a pas connu, par le passé, le foisonnement d'autres villes de province. Le dynamisme démographique ne s'est opéré que récemment, avec l'essor des activités tertiaires. Et les changements qui ont eu lieu ces dernières années sont importants : accroissement de la population supérieure à 0,96 % par an entre 1999 et 2006 (soit plus de 25 000 habitants supplémentaires par an), alors que la moyenne nationale est de 0,7 %.

Depuis les années 1980, le dynamisme démographique s'est réalisé à la faveur de la métropole bordelaise (et de sa péri-urbanisation), mais également des espaces côtiers. Le poids des agglomérations de petite envergure et celui des villes moyennes s'est nettement renforcé sur la sphère bordelaise : Arcachon (unité urbaine) gagne plus de 17 000 personnes, et dépasse les 60 000 habitants. Les unités urbaines situées au nord-est du Bassin d'Arcachon (Andernos-lès-bains, Lège-Cap-Ferret et Biganos) dépassent largement les 10 000 habitants chacune.

1 | au sens INSEE du terme, c'est-à-dire l'unité urbaine

Typologie des communes par fonction économique ou résidentielle en 2006



- **centralité économique principale** (commune de plus de 900 emplois dans la ville-centre d'une unité urbaine multiple)
- **centralité économique secondaire** (commune de plus de 900 emplois autour de la ville-centre d'une unité urbaine multiple)
- **poiarité économique** (commune de plus de 900 emplois affectant une unité urbaine)
- **pôle d'emploi isolé** (commune de plus de 900 emplois n'étant pas une unité urbaine multiple)
- **commune attenante à une centralité économique** (communes appartenant à la même unité urbaine qu'une centralité économique)
- **centre urbain résidentiel** (ville-centre d'une unité urbaine)
- **commune attenante à un centre urbain résidentiel** (communes appartenant à la même unité urbaine qu'un centre urbain résidentiel)
- **ville isolée** (unité urbaine d'une seule commune)
- **ville "éclatée"** (commune plus de 2 000 habitants)

1 | L'organisation territoriale girondine

1.2 | La structuration du territoire girondin

La définition d'une armature territoriale multipolaire à l'échelle du département a pour nécessité de dégager les liens organisationnels. La méthode repose sur :

- le repérage des principaux lieux d'emploi (590 000 emplois en Gironde),
- la définition à posteriori des lieux de résidence,
- l'appartenance à une unité urbaine.

Le département de la Gironde compte 542 communes en 2006.

La typologie met en avant 84 centralités économiques réparties sur l'ensemble du département ; elles représentent un volume de plus de 510 000 emplois, soit 86,6 % du total girondin. Leur localisation semblent n'épargner aucune portion du territoire ; on observe toutefois une répartition très contrastée, avec :

- une hyper-concentration métropolitaine,
- l'existence d'axes secondaires venant un peu concurrencer la macrocéphalie bordelaise : le bassin d'Arcachon, le Val-de-Leyre, le Libournais et l'axe de la Garonne, - une dispersion des forces vives sur le reste du territoire, à dominante rurale : Haute-Gironde, Entre-deux-mers, sud-Gironde, Médoc,
- la faiblesse de l'activité économique sur la façade littorale où seules deux centralités ressortent : Soulac-sur-mer, Lacanau.

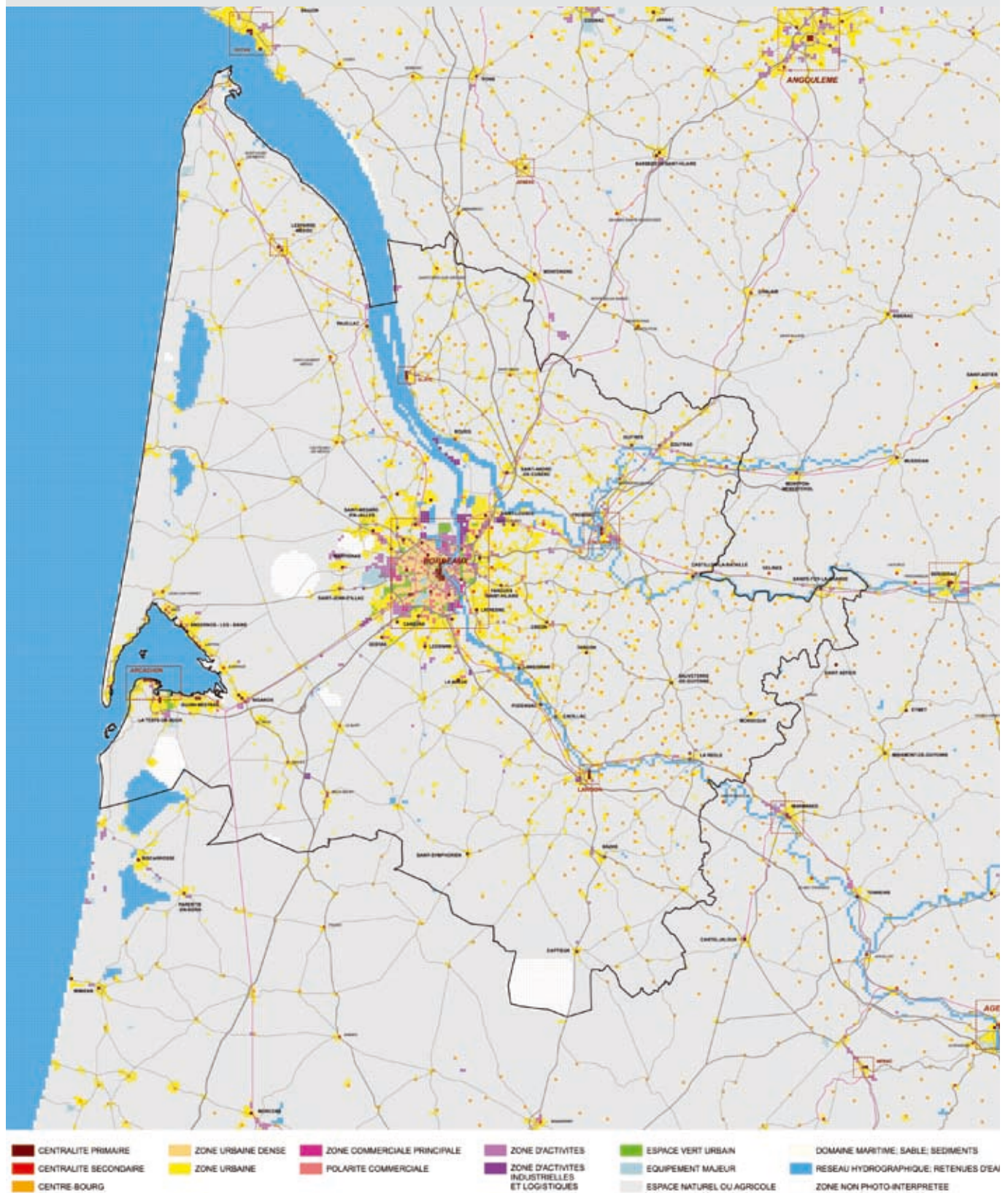
On observera toutefois un desserrement de l'emploi vers les secteurs périphériques à la communauté urbaine de Bordeaux, mais également en direction des axes secondaires précités, où les centralités économiques tendent à se développer (Saint-Médard-d'Eyrans, Beychac-et-Caillau...).

En ce qui concerne la localisation des lieux de résidence, on observe une moindre concentration de la population que celle des emplois. Le différentiel de maillage s'explique par plusieurs phénomènes majeurs :

- l'existence de foyers de peuplement aux marges de la métropole : côtes bordelaises, Portes de l'Entre-deux-mers, Médoc-Estuaire, Cubzaguais, canton de Fronsac, sud-Libournais, Créonnais, vallon de l'Artolie,
- la présence de stations balnéaires et de villégiature sur la façade littorale et son arrière-pays immédiat : Vendays-Montalivet, Hourtin, Carcans, Lacanau, le Porge,
- la présence bien marquée de la ruralité sur une importante superficie du département.

La métropole bordelaise (810 000 habitants en 2006) concentre 58 % de la population girondine. Les gains de population (1999/2006) montrent une perte de son poids relatif à l'échelle du département. Entre 1999 et 2006, la structuration du territoire girondin a évolué à la faveur des petites villes. Ce dernier constat met en avant un dynamisme démographique sur les petites villes situées à une dizaine de kilomètres des limites de la métropole bordelaise. Ce phénomène sous-tend l'idée de la consolidation de foyers de peuplement pour des actifs allant travailler sur les centralités économiques métropolitaines.

Représentation de l'armature urbaine



Source du fond et de la donnée : a'urba



a'urba.
agence d'urbanisme
Bordeaux métropole Aquitaine

1 | L'organisation territoriale girondine

1.3 | L'armature urbaine et ses centralités constitutives

Ce travail s'inscrit dans la démarche de spatialisation de l'armature territoriale girondine et de ses centralités. L'échelle d'appréhension est celle du département de la Gironde élargie aux territoires voisins de façon à ne pas occulter les phénomènes de franges. L'objectif de cette carte est de construire une représentation « schématique » des territoires girondins qui permette les travaux en atelier.

On note la présence des noyaux existants dont les postes de légende répondent à une première qualification utile à la compréhension des éléments constitutifs de l'armature territoriale. Cette qualification n'est pas une hiérarchisation, d'autant plus que ce noyaux urbains s'intensifient de façon variables et émergent de nouvelles polarités... Ces centralités (noyaux urbains) sont caractérisées par la mixité fonctionnelle, souvent la compacité. Par contre, cette carte n'exprime pas les relation des systèmes (organisation et armature territoriales) avec les pratiques sensibles (représentations). C'est sans doute un travail en soi qui permettrait de passer à un niveau de classification plus fin que par la seule entrée fonctionnelle et d'offre urbaine (niveau d'équipements, maturité du tissu urbain...)

Cette carte n'intègre pas les éléments naturels et agricoles de l'espace girondin (en gris sur la carte). Il est tout à fait convenu que ces éléments d'interprétation du territoire doivent apparaître pour mieux cerner les possibilités d'évolution territoriale au sens durable du terme. C'est même une analyse que celle de la « coexistences des fonctions urbaines et des lieux de grande biodiversité » (Grumbach, 2009). Elle figure en troisième partie de ce document, en expérimentation méthodologique.

De la même façon, le raisonnement par les transports reste essentiel. Les travaux conduits en 2009 dans le cadre du livre blanc des déplacements, amènent le complément structurant à cette démarche d'avenir. Pour ce livre blanc, il s'agit d'identifier la diversité des modes de déplacements pour constituer une typologie d'offre en mode collectif qui répondent à la grande diversité des besoins. Ces travaux, quand ils pourront rejoindre la présente démarche, montreront tout l'apport d'une méthode de lecture de la mobilité qui soit à la fois axiale et temporelle (temps de déplacements). Ainsi, se concrétise l'idée d'un rapprochement progressif de la réflexion entre la structuration des transports et la structuration urbaine et territoriale. Cette question plaiderait en faveur d'une hiérarchie des centralités et d'une organisation de l'espace dans un objectif, par exemple de rabattement vers les TC et de recours à des modes alternatifs... La question reste posée, d'autant plus que le recours à la voiture individuelle demeure privilégié en Gironde.

En d'autres termes, tous les déplacements induits par cette organisation territoriale signifient que l'approche statique ne peut satisfaire à elle seule la compréhension des enjeux d'avenir des territoires girondins.



2 | Les dynamiques en présence

2 | Les dynamiques en présence

2.1 | Vers quels enjeux d'avenir pour les territoires girondins ?

La ville classique n'existe plus (C. de Portzamparc, 2009). Les lieux de convergences ne sont plus là où on les attend. En d'autres termes et un peu par extrapolation, cela signifie que la ville ne contient plus le développement et que l'étalement urbain est effectif. Ce processus de plusieurs décennies a été rendu possible grâce aux nouvelles conditions de mobilité. De plus, la ville n'est plus le seul lieu d'implantation et de regroupement des hommes parce qu'elle n'est plus l'unique lieu pourvoyeur de fonctions d'hospitalité et de sécurité. Les populations s'installent sur le territoire en fonction de paramètres très complexes liés aux modes de vie et à l'évolution sociétale en général, aux ressources locales, à leur solvabilité... et ce, de façon variable selon les moments de la vie.

La démarche de l'étude sur les enjeux d'avenir des territoires girondins intervient à un moment charnière de l'histoire de la Gironde qui profite et supporte depuis plus de 10 ans un flux migratoire des plus importants de France. Cette démarche pose la question de l'organisation spatiale matérielle et immatérielle du territoire et donc de l'accompagnement des processus de développement urbain. La structure de l'armature urbaine du territoire et l'aménagement des espaces sont sans cesse questionnés par le logement, tant en termes de production résidentielle que de gestion des espaces bâtis.

En effet, ces enjeux d'avenir se font très prégnants sur le territoire girondin bousculé par un fort apport démographique. En 2006, la population de la CUB représente 22 % de la population régionale et 50% de la population départementale. Bien que les populations de la CUB et du SYSDAU soient en constante progression, leur poids respectif est en déclin dans la population régionale et la population girondine depuis 1999. La croissance urbaine qui s'accélère, bénéficie principalement aux territoires situés en dehors du SCoT de l'agglomération bordelaise depuis le début des années 2000. Cette évolution explique pour partie le phénomène de l'étalement urbain girondin. La stabilisation possible du poids relatif de la métropole dans le département, voire un retournement de situation, est l'une des composantes d'un développement plus durable. Il repose sur une armature territoriale multipolaire qui devrait permettre d'organiser la tendance constatée à l'étalement urbain de ces dernières décennies.

L'armature territoriale de la Gironde est soumise de ce fait à plusieurs questions qui font enjeux d'avenir.

Tout d'abord, un questionnement de niveau national et européen. Quelle est la place de la métropole bordelaise en Gironde et en Aquitaine ? Quelle place veut-on ou pense-t-on devoir lui donner pour qu'elle se positionne au niveau des villes européennes ? Finalement, en Gironde, même si le choix d'un modèle multipolaire de développement apaisé et cohérent est choisi, est-on prêt à assumer et donc à intégrer, voire à profiter du rayonnement et du poids de la métropole bordelaise ? De ce fait, sa place locale est d'autant plus interrogée : si elle garde son envergure européenne, elle se positionne très en décalage avec les autres villes et centralités

2 | Les dynamiques en présence

de la Gironde, car en définitive sa logique de développement se situera par rapport à d'autres grandes métropoles, comme Toulouse (complémentarité ou compétition avec ces grandes agglomérations ou métropoles ?). Ces questions sont de niveau supraterritorial et dépassent les dimensions girondines ou régionales .

Ensuite, un questionnement de niveau régional. Les autres grandes agglomérations d'Aquitaine, comme le BAB ou Pau, au sein desquelles il y a une organisation et une hiérarchie non seulement locale, infra régionale, mais également interrégionales et transfrontalières, sont sans doute à intégrer au présent travail. Ces grandes villes d'Aquitaine, pour l'avenir, se positionnent chacune par rapport à quoi et à qui ? Quelles sont les logiques auxquelles elles sont soumises ou auxquelles elles adhèrent ? Comment intègrent-elles leur « arrière-pays » ?

Par ailleurs, un questionnement de niveau départemental. La Gironde présente plusieurs niveaux structurels d'armature territoriale, à la fois métropolitaine, urbaine et rural/littoral qui rendent l'organisation territoriale difficile dans sa cohérence et dans l'expression de ses solidarités. Finalement qu'est ce qui structure l'espace girondin et à quelle échelle veut-on appréhender la question ? Peut-on se satisfaire d'un regard infra départemental qui pourrait conduire à une vision bipolaire : la métropole d'une part et les autres territoires girondins d'autre part, avec toutes les conséquences sur l'acceptation du poids (de la suprématie) de cette métropole dans son territoire et/ou pour son territoire ? La question du sentiment de « mise sous prédation » des autres territoires départementaux et même au delà (le nord des Landes par exemple) est-il nuisible à un mouvement d'intégration positive des territoires entre eux ?

Enfin, un questionnement de niveau local, celui de la proximité. Qu'est-ce qui définit la proximité ? Quel maillage urbain cela induit-il ? Comment l'organiser alors que la trame urbaine, dans sa conception actuelle la plus courante, est lâche, peu resserrée et qu'elle renvoie non seulement à une perte d'espace (gaspillage ?), mais aussi peut-être à une perte d'urbanité ? La question des centralités se fait parfaitement l'écho de cette notion de proximité. Quelle est la taille critique pour faire fonctionner la proximité ? Du point de vue des « gens », c'est le budget-temps-qualité de vie qui reste la grille de choix. Quel sera cette grille du point de vue des politiques (et des finances) publiques ? Quel sera celle des populations les plus modestes ?

Si le Conseil Général et l'Etat prônent le développement multipolaire de la Gironde, c'est bien pour entériner la complémentarité entre les centralités girondines et la considérer comme postulat de base au développement de la Gironde. Toutefois, les débats entre les acteurs, par exemple au sein des SCoT de la Gironde, montrent bien les limites pragmatiques de ce postulat. Ils renvoient finalement à plusieurs réalités qui se côtoient :

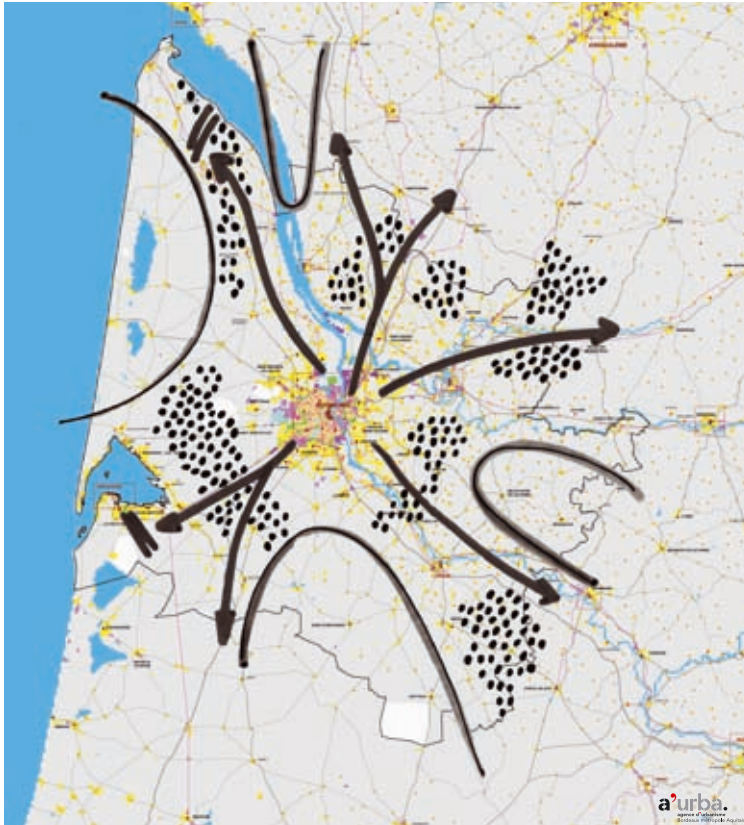
- besoin d'autonomie des décisions locales et des modes de vie,
- poids des impacts sur les territoires connexes à la métropole ou ceux soumis aux flux des métropolitains (hormis la question estivale balnéaire), tant du point de vue des effets d'entraînements positifs de la métropole bordelaise, que des nuisances.

2 | Les dynamiques en présence

Il s'agit bien de donner à la Gironde un projet fédérateur. Ce projet, compte tenu de la réalité girondine, peut s'exprimer, se transcrire, se discuter et se partager au travers de « fenêtres de projet » qui intègrent les composantes supraterritoriales et valorisent les conditions locales. Qu'est-ce qui structure l'espace girondin (pour savoir comment agir) ? Cette question en amène une seconde : qu'est-ce qui fait destin commun pour la Gironde ? La Gironde est donc concernée dans son ensemble par la question du « Vivre ensemble ». Ce point suppose de répondre aux besoins en termes de services et de qualité de vie pour les habitants. Sans doute, peut-on avancer que « Vivre ensemble » suppose non pas de régresser dans ce qui a fait modèle ou acquis jusqu'à présent, mais bien de faire (organiser, gérer et produire) mieux demain, un espace qui intègre le Grenelle, les atouts et les richesses endogènes de la Gironde et qui accepte et utilise l'efficacité d'une richesse comme celle de la métropole. L'enjeu du développement de l'armature territoriale et des centralités ne devrait-il pas se faire au service des valeurs sociales, économiques et urbaines, facteurs d'intégration territoriale de tous ?

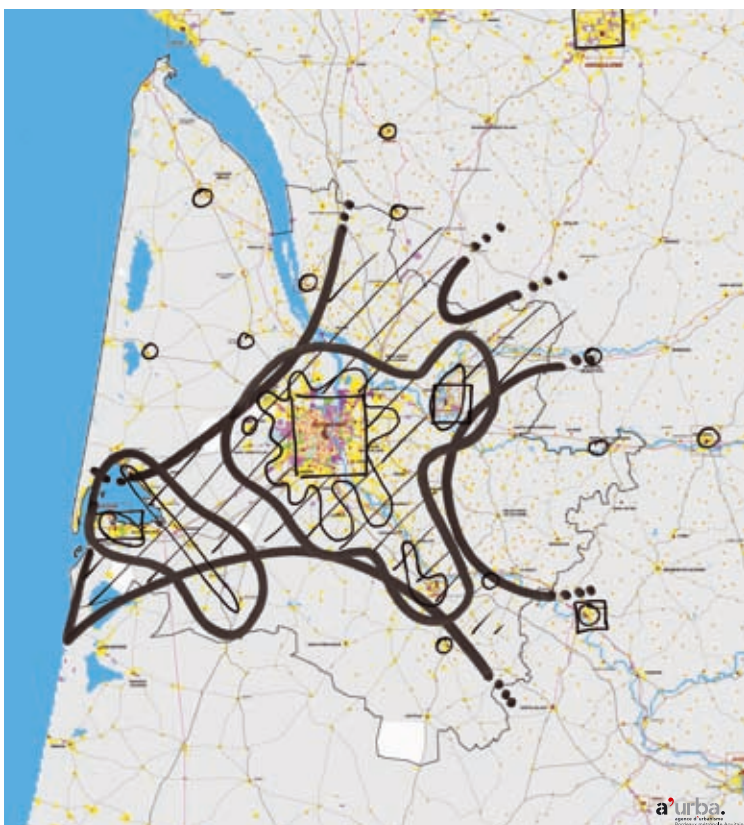
En intégrant la question à différentes échelles et en privilégiant une approche qui recherche les interfaces entre les territoires, on décèle un moyen de donner de l'épaisseur aux démarches de planification. C'est le sens des démarches InterSCoT conduites à Lyon ou à Toulouse, comme celui donné au travail en cours dans les Landes dans le cadre de l'élaboration du Schéma d'aménagements et de développement durable (SADD).

Enclaves, espacements et franchissements



L'archipel qui rythme l'espace entre "vides et pleins" est conditionné par l'organisation de la desserte et par les pressions qui s'exercent sur les territoires

Tendances de développement urbain

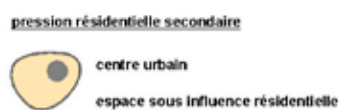
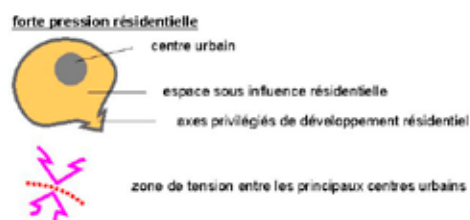
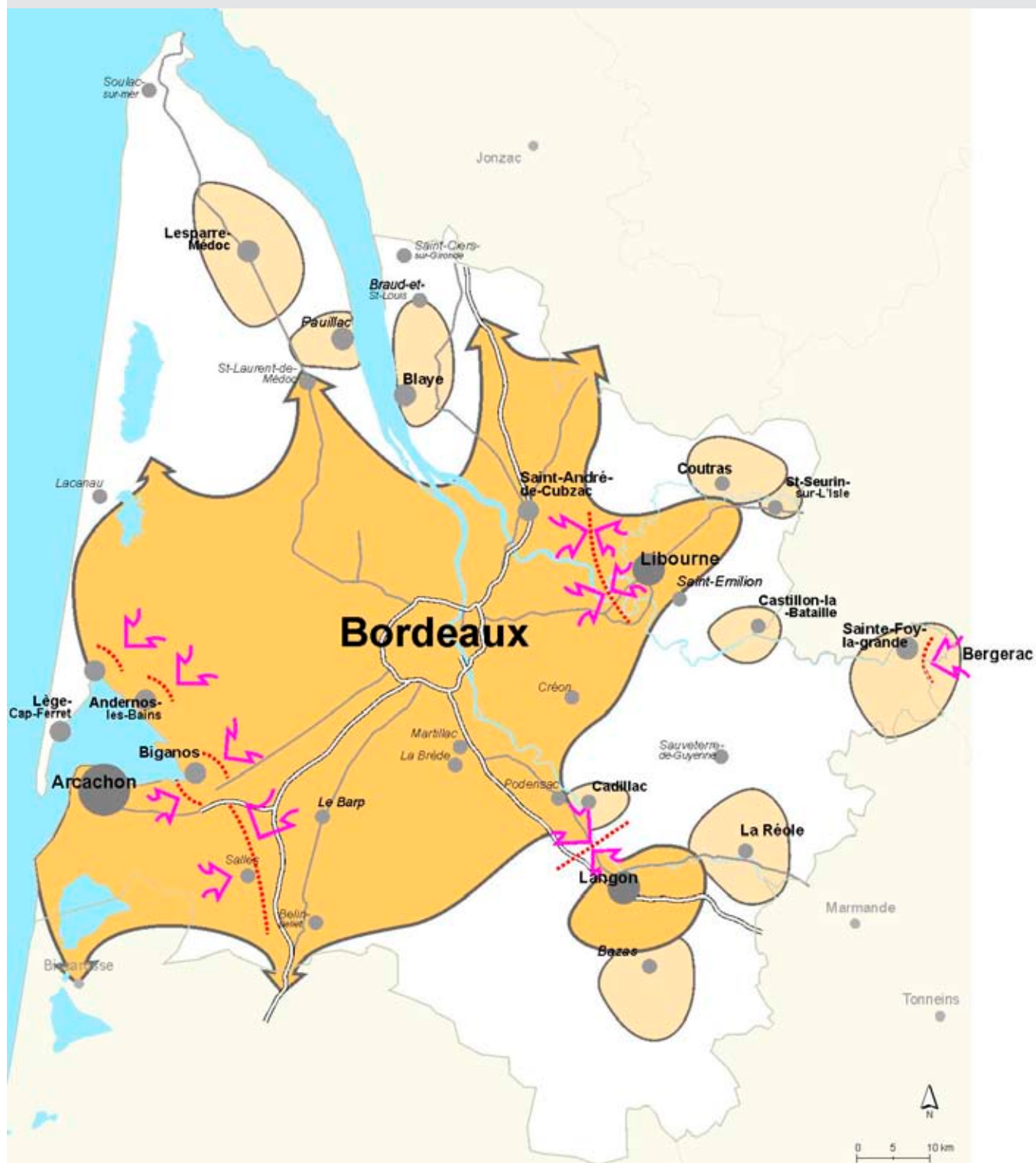


Du point de vue du marché de la construction et des pratiques de développement urbain, la Gironde a organisé son développement selon deux tendances, l'une en tache d'huile et l'autre, selon des corridors de développement (très corrélés à la structure de la desserte).

2 | Les dynamiques en présence

L'armature urbaine territoriale se présente comme un archipel discontinu d'occupation urbanisée qui s'organise entre « vides et pleins »... espaces constitutifs de la Gironde qui peuvent apparaître comme enclavés ou au contraire sous l'effet de « désenclaveurs » (c'est-à-dire zone attractive dans le marché, bien desservies...).

Mise en tension des territoires aux franges des secteurs urbanisés



sources : fonds photographiques en provenance de la BD carthésienne - IGN ©
droits de 1^{er} titre réservés
traitement A. Urbain mars 2000

a'urba.
agence d'urbanisme
Bordeaux métropole Aquitaine

2 | Les dynamiques en présence

2.2 | Une lecture organisationnelle contextualisée

L'étalement urbain est une donnée majeure pour la Gironde depuis plus de 30 ans. La croissance urbaine à grande échelle se fait de façon assez dispersée et diffuse, ce qui se traduit par un mitage des espaces ruraux. L'analyse des ouvertures de chantiers l'atteste et confirme une tendance des plus marquée en France.

L'étalement urbain est facilité par les réseaux de transports qui offrent une grande performance d'accès « partout ». De plus, il est en grande partie cautionné par les systèmes de financement du logement.

Les questions que posent l'étalement urbain renvoient à des positionnements stratégiques qui ne font pas consensus, ni en termes de territoire, ni en termes d'échelle de prise en compte de la question.

Ainsi, un inventaire des enjeux permet de dégager l'éventail assez large de questions d'avenir :

- Défis démographiques : accueil ou éviction?

Quelle capacité des territoires à recevoir toutes les populations ? Quel projet d'accueil dans les territoires (logement, emploi, commerces et services, équipements, déplacements) ? Quelle solidarités interterritoriales ?

- Défis résidentiels : recentrage ou dispersion?

Quelle est la pression des demandes / des besoins ? Vers quelle organisation territoriale tendre (offre de logements, services, équipements) ?

Quelle production d'habitat promouvoir ? Comment adapter l'existant ? Où ? Quelle consommation des espaces soutenir pour l'habitat ?

Quelles attentes de la population en matière de services et équipements ? L'offre existante correspond-elle à l'évolution des modes de vie, au vieillissement de la population ?

- Enjeux économiques : renforcement ou recentrage?

Quel « rééquilibrage » territorial des fonctions économiques locales, compte tenu du poids de la métropole et de l'intérêt des fonctions métropolitaines ?

Quel impact de l'économie présentielle dans le développement de l'armature territoriale ?

- Enjeux environnementaux : sanctuarisation ou intégration ?

Quelles limites de la ville et quelles limites de la campagne ? Quelles interfaces ?

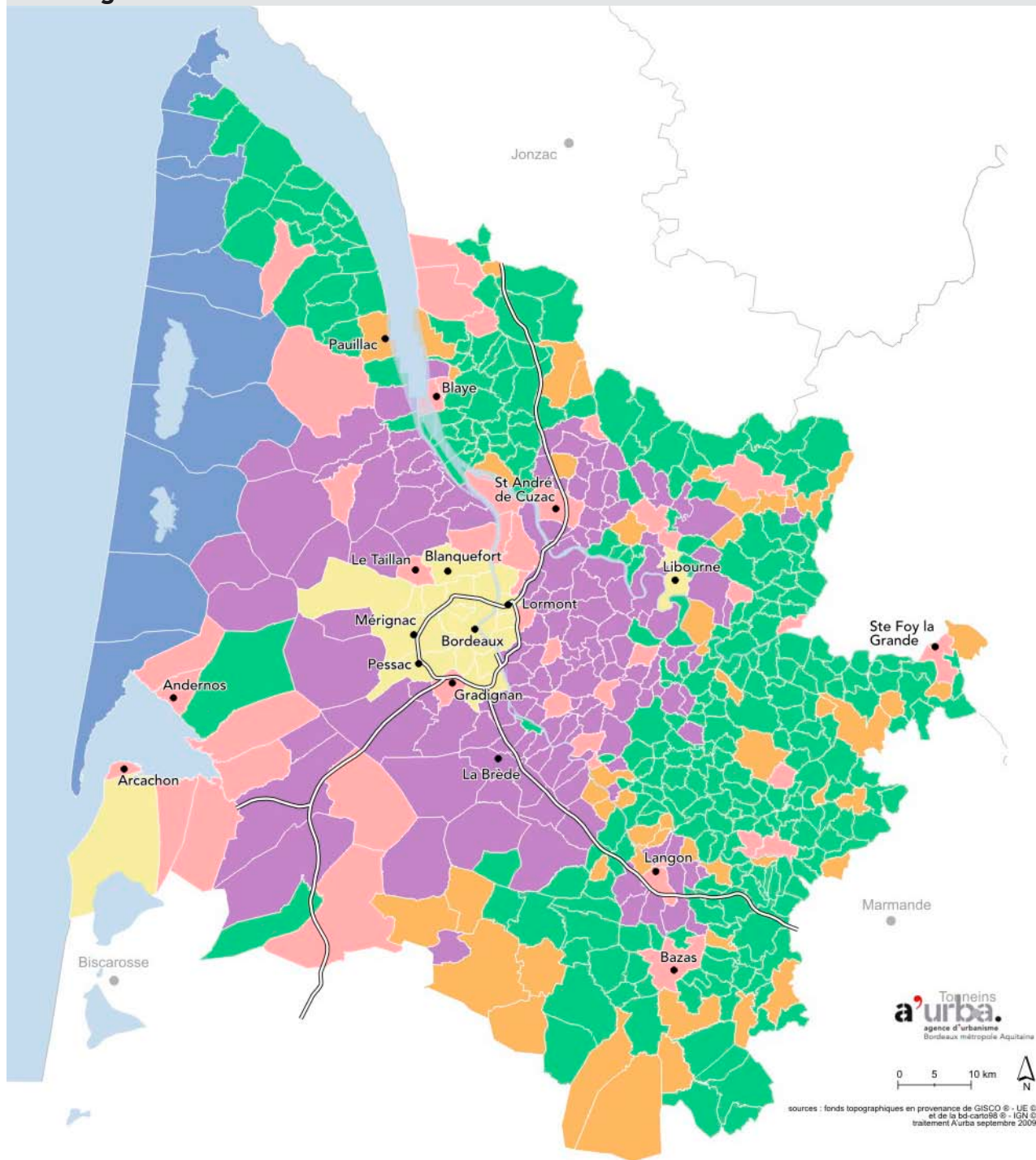
Quels impacts des nuisances anthropiques sur les ressources naturelles ? Quelle protection des espaces naturels ? Quelle évolution des territoires agricoles ?

- Enjeux organisationnels : dilution ou concentration?

Quelle concurrence entre dynamisme rural et attractivité résidentielle des villes moyennes de Gironde ? Quels choix structurels et spatiaux d'intensification de l'armature urbaine existante ?

Quelle porosité des territoires par la mobilité ? Quelle organisation du territoire par les transports ? Quelle offre entre mobilité routière et TC ?

Typologie des communes de la Gironde au regard de l'activité, de la démographie et du logement



- **Classe 1 :** L'espace rural girondin. Il y a peu d'équipements structurants, la moyenne des revenus est inférieure au reste du département.
- **Classe 2 :** Ces communes de l'espace rural se distinguent par un fort taux de logements sociaux.
- **Classe 3 :** Communes typiques du littoral girondin, il y a beaucoup de personnes âgées et de résidences secondaires. On note toutefois un fort taux d'évolution de la population, il se pourrait que des propriétaires profitent de la retraite pour s'y installer.
- **Classe 4 :** l'environnement immédiat des villes et de l'agglomération qui se distingue par un revenu médian élevé, une population jeune. La croissance démographique est importante.
- **Classe 5 :** Ces communes se caractérisent par une part très élevée des logements collectifs dans la construction de logements neufs.
- **Classe 6 :** Le centre de l'agglomération. Il y a beaucoup de logements sociaux et de collectifs dans la construction récente. Les revenus sont bons, les communes ont un potentiel fiscal élevé et disposent d'un nombre important d'équipements.

2 | Les dynamiques en présence

2.3 | La qualification de l'organisation urbaine territoriale et de ses centralités

L'objectif du travail est de regrouper les communes de la Gironde qui se ressemblent selon un ensemble de critères relatifs aux logements, à l'activité et à la socio-démographie.

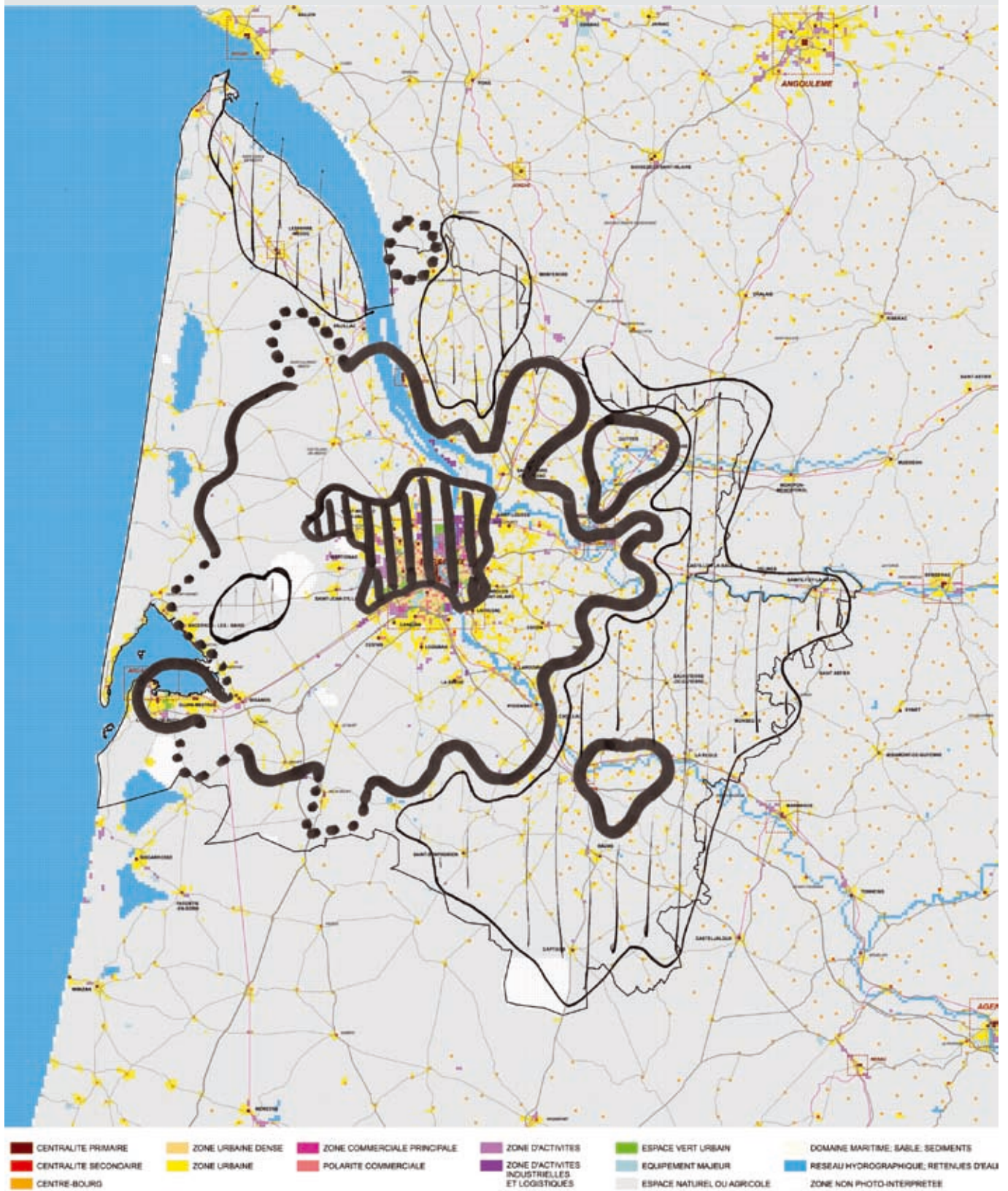
Le travail d'analyse factorielle a conduit à la création de 6 classes :

- espace rural girondin
- espace rural soumis à des pressions urbaines
- espace littoral avec des logiques propres
- espaces périurbains avec pression démographique
- espaces périurbains au caractère urbain affirmé
- agglomération centrale

Ce que cette analyse permet de soutenir :

- un littoral qui serait en train de changer d'aspect avec une tendance à la résidentialisation,
- une agglomération qui s'agrandit, au delà du périmètre du SCOT,
- une très forte importance du type de construction (individuel et collectif) dans l'analyse. C'est un facteur dominant dans la caractérisation des classes. Une tendance à la construction de logements collectifs en dehors de l'agglomération et un rythme toujours soutenu de l'individuel dans le SCOT, en dehors de la CUB,
- la campagne girondine s'effrite, sa taille diminue face au mitage et à l'extension des aires urbaines.

Logiques métropolitaines *



* léger décalage en cours de correction

2 | Les dynamiques en présence

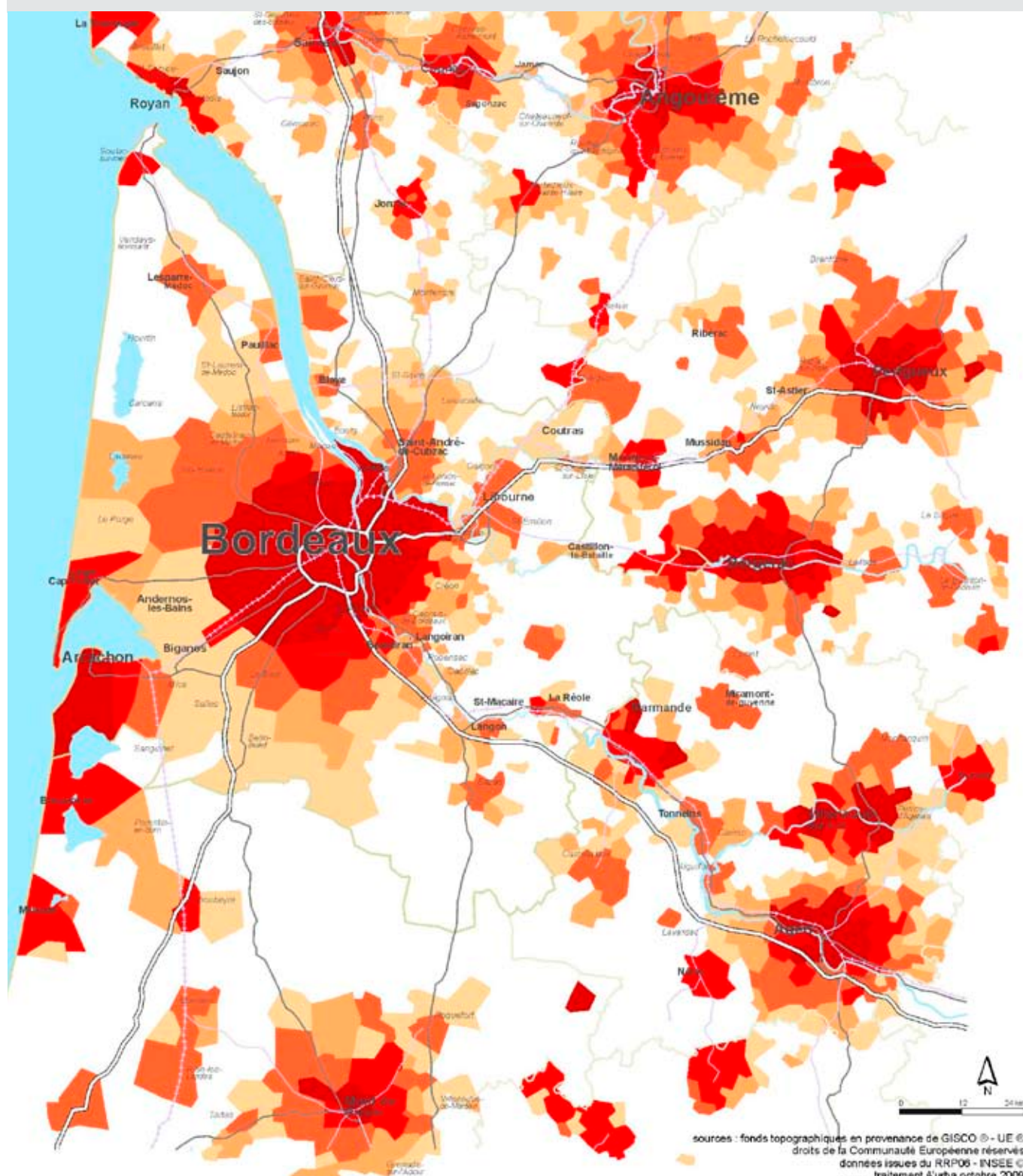
Aussi, voici un schéma des territoires sous l'influence ou bénéficiant du rayonnement de la métropole bordelaise en Gironde.

Le territoire girondin ne peut plus se contenter d'un rapport binaire entre sa métropole et des territoires ruraux qui seraient sous prédation. Il s'agit bien de reconnaître leurs complémentarités. Le principe de la hiérarchie des proximités est éclaté et les logiques de développement et de localisation dépendent de paramètres comme l'accessibilité, le foncier abordable, etc...

La complémentarité dont on parle ci-dessus est bien celle qui soutient l'idée du risque d'un hyper-noyau expansionniste qui existe au détriment de la valorisation du système territorial qui vient en soutien et en renforcement de l'agglomération centrale et de ses fonctions métropolitaines. Ce système territorial non métropolitain serait sans doute l'élément de structuration et de valorisation des potentiels de développement des territoires urbains, périphériques et ruraux.

Compte tenu de la diversité de contextes urbains, la démarche nécessite d'intégrer la dimension transport qui elle, aura le souci de satisfaire tous les niveaux de déplacements... Le raisonnement par pôles urbains et par axes oblige à questionner les relations entre les territoires et les modes de déplacements. Ce travail est en cours parallèlement à l'a-urba en 2009.

Bordeaux et son espace environnant



2 | Les dynamiques en présence

2.4 | Les flux domicile-travail et les rhizomes du territoire

Le département de la Gironde présente un volume de 590 000 emplois en 2006 que la méthode destinée à définir les aires d'influence répartit de la manière suivante :

- les 18 systèmes urbains représentent près de 490 000 emplois, soit près de 83 % des emplois girondins localisés sur une centaine de communes, auxquels il faut ajouter les quelques 30 000 emplois répartis de part et d'autre des limites départementales sur les agglomérations de Bergerac et de Montpon-Ménestérol,
- les 11 polarités économiques : près de 17 000 emplois, soit 3 % du total girondin,
- les 10 pôles d'emploi isolés : près de 13 500 emplois, soit 2 % des emplois du département.

La faible connexion des lieux de vie avec les lieux d'activités s'accroît. Le mouvement de distanciation croissante entre lieux de vie et lieux d'emploi est lié à deux phénomènes concomitants : d'une part les entreprises tertiaires sont très mobiles car locataires de leurs bâtiments. Elles n'hésitent plus à modifier leur localisation pour bénéficier d'un effet vitrine ou d'un meilleur positionnement. D'autre part, les trajectoires professionnelles des salariés sont beaucoup moins linéaires que dans le passé.

Voici quelques secteurs dont la dynamique est nettement supérieure à la moyenne girondine :

- aux pourtours de la métropole, avec l'émergence de pôles d'emploi isolés (Beychac-et-Caillau dans l'axe du Libournais, et Saint-Médard-d'Eyrans dans l'axe de la Garonne en direction de Langon) et le développement des polarités économiques aux portes de l'Entre-deux-mers (Créon) et des Graves (La Brède),
- l'émergence de polarités économiques sur les petits centres urbains localisés en marge des agglomérations principales (Castelnau-de-Médoc au nord-ouest de la métropole et Mios en arrière-pays du Bassin d'Arcachon),
- le développement notable des polarités économiques sur le Val-de-Leyre (Le Barp, Salles).

L'équilibre emplois/actifs perd par conséquent de plus en plus son sens à l'échelle communale, voire même intercommunale.

Par ailleurs, la desserte en transport en commun des zones d'activités est très limitée. L'agglomération fait donc état d'un faible niveau d'accessibilité des sites d'intensité économique.

Toutefois, on observe à un système arborescent né du réseau de circulation, des relations à toutes les échelles jusqu'aux hiérarchies de proximité et tout en côtoyant les fonctions métropolitaines. Dans ce foisonnement, en s'intéressant aux communes dont le nombre d'emplois dépasse celui des actifs de la commune, se dégage une géographie des connectivités majeures du territoire de la Gironde, au travers des flux domicile-travail.

Enjeux d'attractivité par les flux domicile-travail



2 | Les dynamiques en présence

Le modèle multipolaire est polycentrique par définition. Ce qui permet d'enrichir la lecture ce sont les relations que les polarités entretiennent entre elles et leur degré de connectivité. Cette lecture dynamique permet de dégager des interrelations entre les centralités qui illustrent le foisonnement rhizomatique (C. de Portzamparc, 2009) du territoire girondin.

Par souci de sélectivité et dans un premier temps, ont été repérés les pôles économiques de plus de 800 emplois et où le nombre d'emplois dépasse celui des actifs (hors agglomération centrale) : on constate, ci-contre, l'émergence d'une vingtaine de polarités économiques en Gironde.

La méthode, décrite page de droite, appliquée à l'agglomération centrale (Bordeaux, les quadrants CUB sud-ouest, CUB nord-ouest et Rive Droite) permet de faire ressortir que les enjeux d'attractivité sont d'une intensité supérieure à celle que l'on observe pour les territoires non métropolitains.

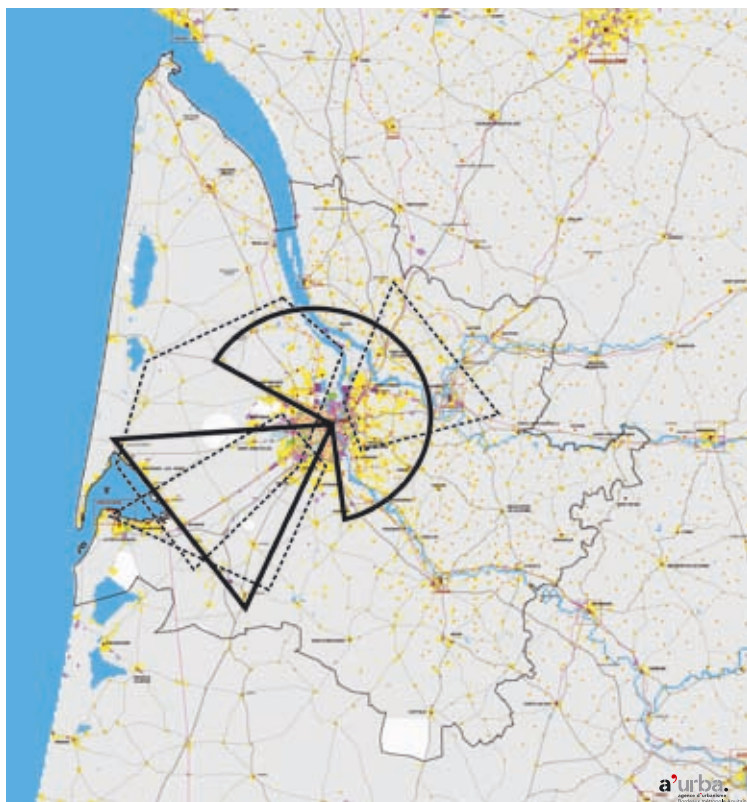
Ces espaces d'attractivité sont révélés par l'intensité des interrelations entre les centralités. Ils illustrent les foisonnements rhizomatiques. Ces espaces constituent un potentiel d'enjeux, du fait de l'intensité des besoins et des échanges qui s'y concentrent : au delà des lieux d'emploi et de vie, des déplacements, s'expriment la consolidation de besoins sur des espaces souvent déjà sous pression et l'émergence d'ajustements de l'offre territoriale qui participe de cette intensité, comme l'économie présentielle...

Si on s'intéresse aux flux lieu de vie / lieu de résidence vers les polarités économiques, on observe qu'une petite dizaine de sites émergent et révèlent, de fait, un caractère plus structurant pour le territoire.



Enjeux d'attractivité par les flux domicile-travail

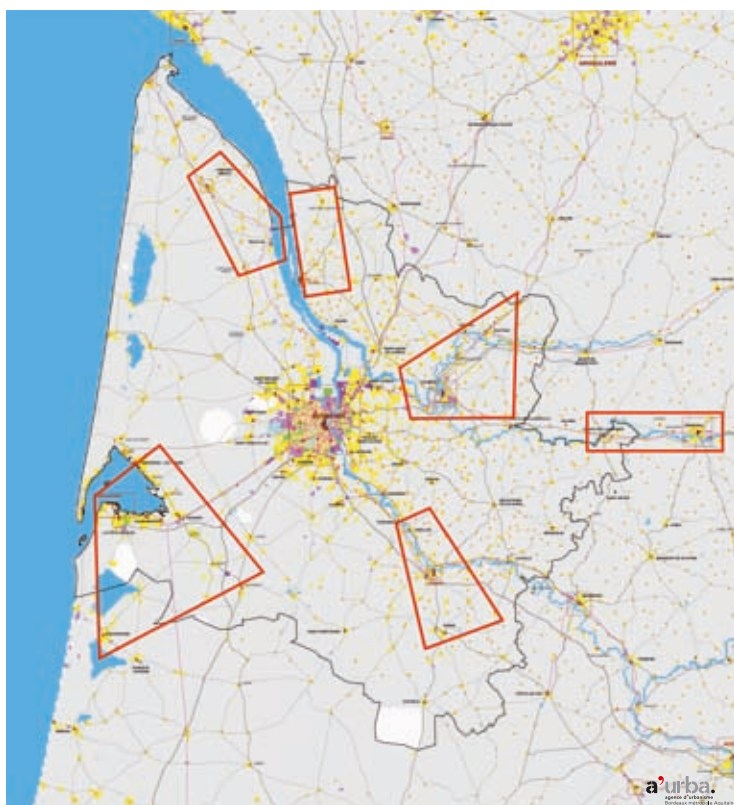
Fenêtres métropolitaines



Les 5 fenêtres de le métropole, l'hypercentre bordelais et les quadrants de la CUB :

- Bordeaux nord et est
- Bordeaux sud - ouest
- le quadrant CUB sud - ouest
- le quadrant CUB nord - ouest
- le quadrant Rive Droite

Fenêtres girondines (hors métropole)



Les 6 fenêtres en quelque sorte "autonomes" par rapport à l'influence métropolitaine :

- Libourne / Saint Emilion
- Arcachon
- Langon / Bazas
- Blaye / Brau
- Pauillac / Lesparre / Cadillac
- St Foy la Gironde / Bergerac (hors 33)

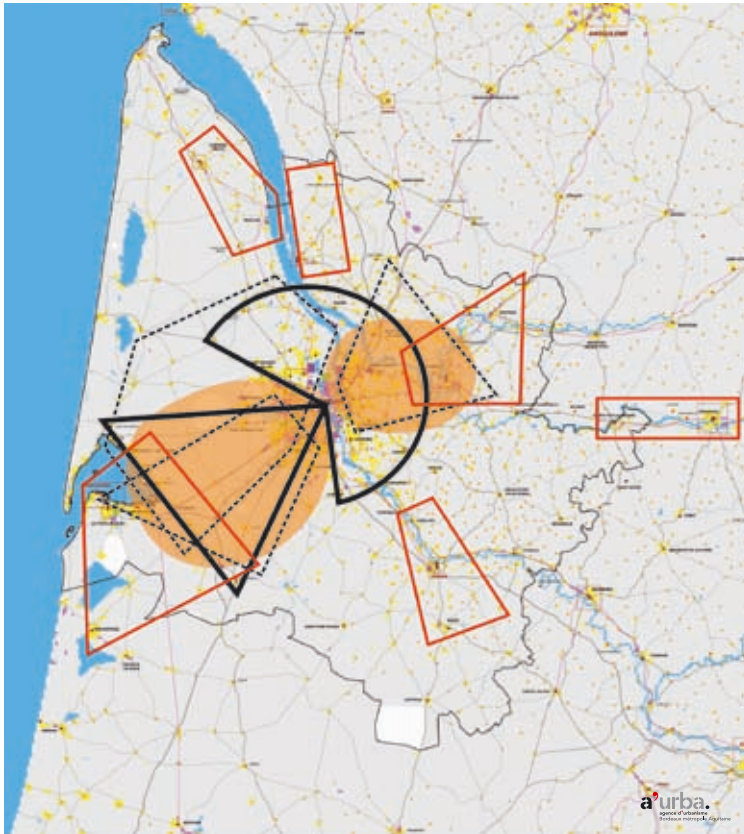
2 | Les dynamiques en présence

2.5 | Les fenêtres de lecture des enjeux du territoire

Le foisonnement rhizomatique conduit à une lecture fonctionnelle et sensible du territoire par fenêtre. Le principe du rhizome (forme de racine) sous-tend l'idée que les centres sont relatifs à un système et que leur ensemble est construit d'interdépendance. C'est un système qui relie des objets : pôles et centralités sont les lieux interdépendants dans un espace appelé « fenêtre ».

La fenêtre est un espace d'articulations des relations les plus intenses... elle se dispense dans un premier temps, des limites institutionnelles pour faire ressortir liens et interfaces. Les fenêtres marquent donc les interdépendances les plus fortes au sein d'un même espace et gommement en apparence les phénomènes plus subtils des petits flux et des interactions plus macroscales.

Fenêtres d'enjeux



Par superposition, on note deux espaces hypertrophiés, soumis à de multiples relations et pressions qui constituent en quelque sorte des zones d'urgence (orangé sur le schéma) :

- l'espace entre Arcachon et Bordeaux
- l'espace entre Libourne et Bordeaux

2 | Les dynamiques en présence

Ainsi, 11 fenêtres se dégagent (expression schématique à visée méthodologique). Apparaissent également des espaces sans fenêtre affichée, non pas qu'ils n'existent pas, mais parce que leurs interrelations n'ont pas la lisibilité des autres espaces girondins. Par ailleurs, ces espaces sont déjà soumis à plusieurs pressions, notamment résidentielles, touristiques, etc. :

- les Lacs médocains,
- les Landes de Gascogne
- l'espace entre le Cubzagais et le canton de Guîtres
- le Haut Entre Deux Mers

En définitive, tous les territoires sont susceptibles de générer une fenêtre : il s'agit d'en exclure aucun.

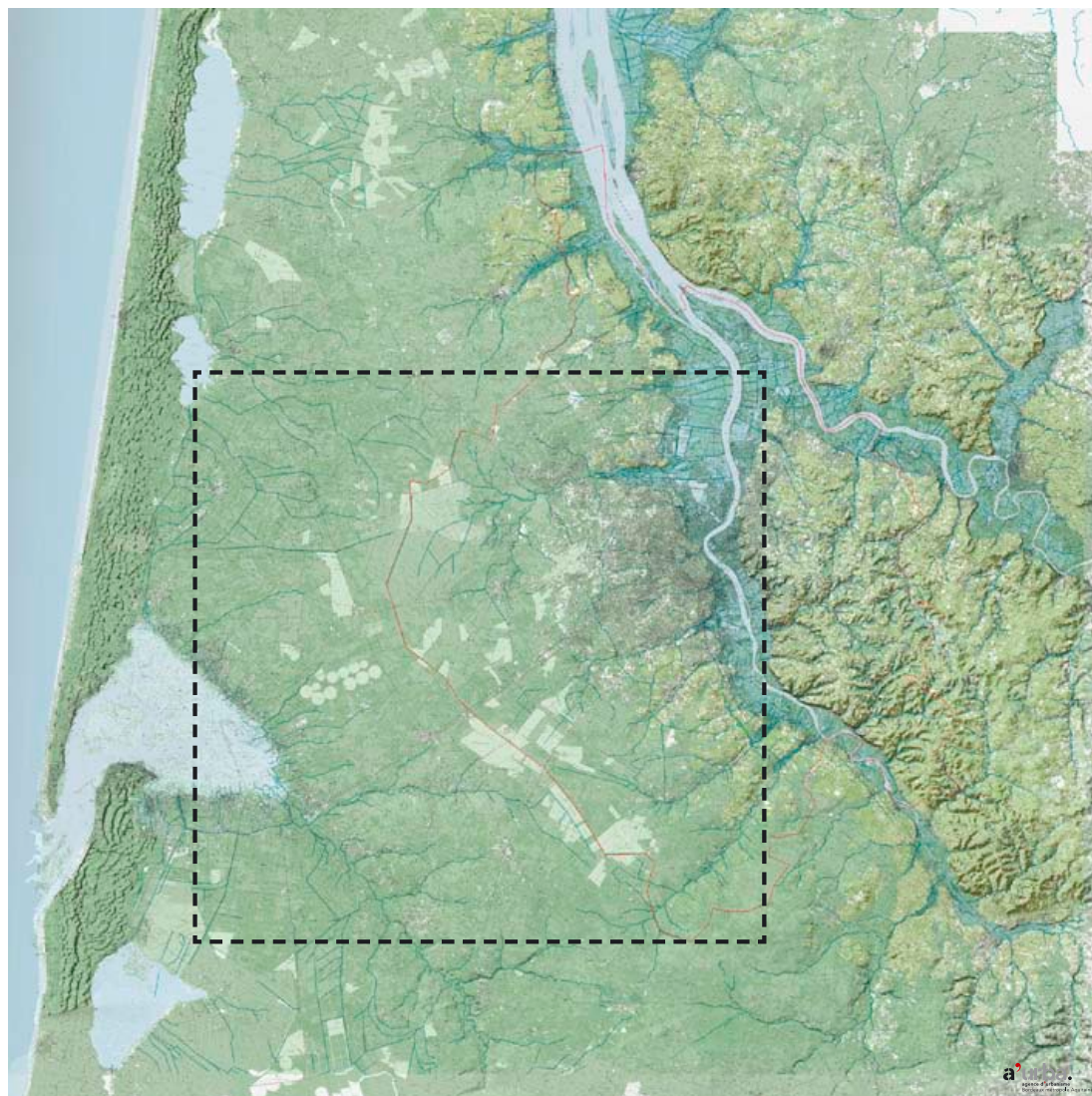
L'avantage de ces fenêtres, c'est de ne pas prendre de front la question de l'expansion urbaine opportuniste de la métropole en tache d'huile (tache d'huile au sein de laquelle les circulations vont être de plus en plus difficiles) et par la prééminence d'une hypercentre au détriment de la périphérie et des autres centres et pôles girondins. Les fenêtres permettent donc :

- de dégager les potentiels des territoires,
- de déceler en quoi la métropole valorise ses territoires connexes et vice versa,
- de tirer parti de la grande échelle pour mieux concevoir localement (logique interSCoT),
- de dégager les complémentarités entre les pôles et entre les centralités pour participer à l'émergence d'une opinion partagée de la structuration à venir du territoire girondin et de ses espaces constitutifs, à l'échelle macro ou à celle de la proximité.



3 | Une approche par les paysages

Un territoire de continuités naturelles et paysagères entre les agglomérations de Bordeaux et du bassin d'Arcachon.



sources a'urba BD Topo | BD Carto IGN © |
CG33 | IGN © | traitement cartographique a'urba ©

3 | Une approche par les paysages

3.1 | La fenêtre rhizomatique entre Bordeaux et Arcachon

Comme on l'a vu, plusieurs fenêtres rhizomatiques se superposent sur le territoire qui se situe entre les agglomérations de Bordeaux et d'Arcachon, sur le « lieu-dit » : la coupure d'urbanisation. Ce territoire est un lieu de pressions multiples déjà à l'œuvre où les enjeux s'enchevêtrent. En conséquence, il est un « espace à risques » alors qu'il est institutionnellement à cheval sur :

- deux SCoT dont les épicentres respectifs sont Arcachon et le Bassin d'une part et Bordeaux et son agglomération d'autre part.
- Plusieurs intercommunalités...

En Gironde, un des enjeux d'avenir essentiels reste de concilier protection et mise en valeur de l'environnement, développement économique et progrès social. Pour cela, il est nécessaire de fonder le projet sur les identités prégnantes de la géographie, du paysage et des usages plutôt que d'une manière artificielle selon un découpage technico-politique. Il s'agit d'ancrer l'espace urbain dans son territoire et donc de concevoir le développement territorial dans "une cohérence où l'on mettrait fin à une planification éradicatrice de la géographie" (R. Castro, 2009).

Cette coupure d'urbanisation entre Bordeaux et Arcachon est un espace ouvert qui se voudra indissociable de l'espace bâti.

Les espaces protégés sont plus ou moins soustraits à l'urbanisation et constituent par voie de conséquence un vaste territoire ouvert. Mais s'ils participent ainsi à l'organisation du développement urbain, c'est en quelque sorte par défaut. Modifier notre regard permet de considérer l'espace ouvert comme le positif de l'espace urbain, et d'une manière générale d'imaginer espace urbain et espace ouvert comme les pièces imbriquées d'un puzzle.

L'objectif de l'approche paysagère est bien de qualifier les paysages et leurs dynamiques afin de révéler les équilibres (ou déséquilibres) en présence et de répondre à des questions d'organisation de l'espace, en complément des mesures de protection déjà à l'œuvre sur certaines parties du territoire.

L'observation des paysages visera alors à une compréhension du territoire dans son ensemble (urbain et non urbain) pour aller vers une orientation "située" de son urbanisation. Il s'agit de faire en sorte que l'espace urbain s'organise en regard d'un espace ouvert qui est "son paysage", son cadre de vie et qui participe de son identité.

Il s'agira donc de considérer que la "nature ordinaire" n'est pas une réserve foncière mais un paysage et un espace de production qui participent à l'attractivité résidentielle, économique et touristique du territoire.

Territoire d'interfluve



La rencontre des bassins versants littoraux avec les bassins versants de la Garonne et de la Gironde

3 | Une approche par les paysages

3.2 | Un socle commun

3.2.1 | Un territoire unitaire

A l'exception des petites vallées des cours d'eau affluents du bassin d'Arcachon et de la Garonne, le territoire d'étude, vaste entité homogène, est caractérisé par un relief en pente douce, particulièrement peu marqué et s'inscrivant à une altitude comprise entre 50 mètres au Nord (dans les environs de Salaunes) et 80 mètres au Sud (dans les environs du Barp).

Un bref rappel des évolutions géomorphologiques ayant déterminé l'organisation et la structure de ce territoire, permet de mettre en évidence ses spécificités.

3.2.2 | Un socle géomorphologique fruit d'une évolution récente et inachevée

La région naturelle des Landes de Gascogne correspond aux formations sableuses qui se sont déposées durant le Pléistocène (Quaternaire, soit environ - 2 millions d'années) dans la partie centrale du bassin aquitain.

Jusqu'au Pléistocène, le réseau hydrographique était majoritairement orienté est-ouest. Des mouvements tectoniques sont à l'origine de défluviations successives et notamment du déplacement de la Garonne vers le Nord (et de l'Adour vers le Sud). Seuls de petits cours d'eau ont subsisté.

L'épandage des sables (dépôts sableux accumulés issus de l'érosion des reliefs pyrénéens) par de forts vents d'Ouest pendant les glaciations du pléistocène a comblé les vallées des ruisseaux. Avec le radoucissement du climat et l'augmentation des précipitations, cette étendue sableuse mal drainée devient un vaste marécage.

Ces formations sableuses sont à l'origine des podzols, sols au pH acide et infertiles qui composent l'essentiel des sols du secteur d'étude. Ces sols se sont formés sur substrats filtrants (sables) en présence de végétation acidifiante, lors de phases climatiques froides. La décomposition incomplète de la végétation est à l'origine d'une litière végétale riche en acides humiques qui, lessivés et entraînés en profondeur avec les éléments minéraux, forment un horizon d'accumulation, parfois sous forme d'alias.

3.2.3 | Un réseau hydrographique jeune et peu ramifié qui ménage de vastes interfluves mal drainés où s'étend la lande humide

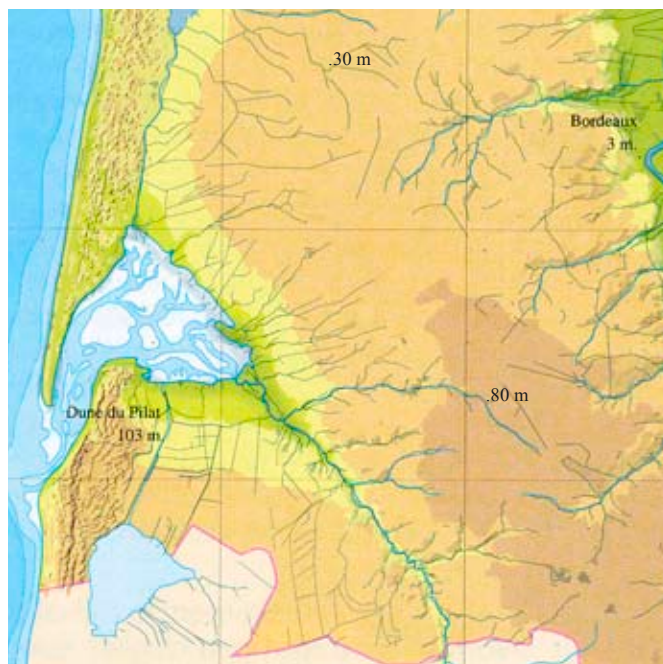
C'est le niveau de la nappe phréatique et la distance par rapport au réseau hydrographique qui conditionnent la différenciation des sols et la nature de la végétation : les secteurs les mieux drainés, à proximité des vallées des cours d'eau, se différencient en lande sèche et permettent le développement de boisements.

Composantes géomorphologiques du socle territorial

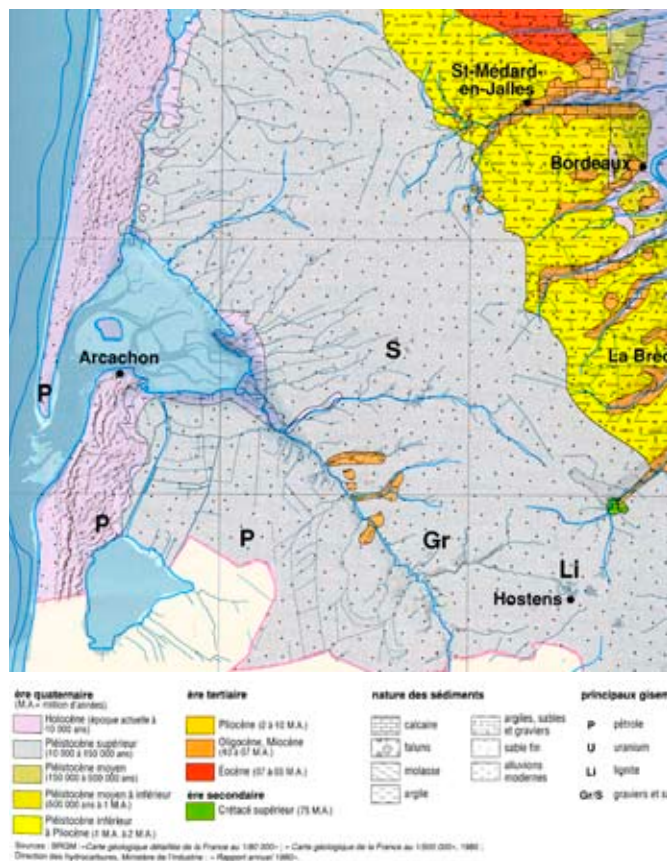
hydrographie et bassins versants



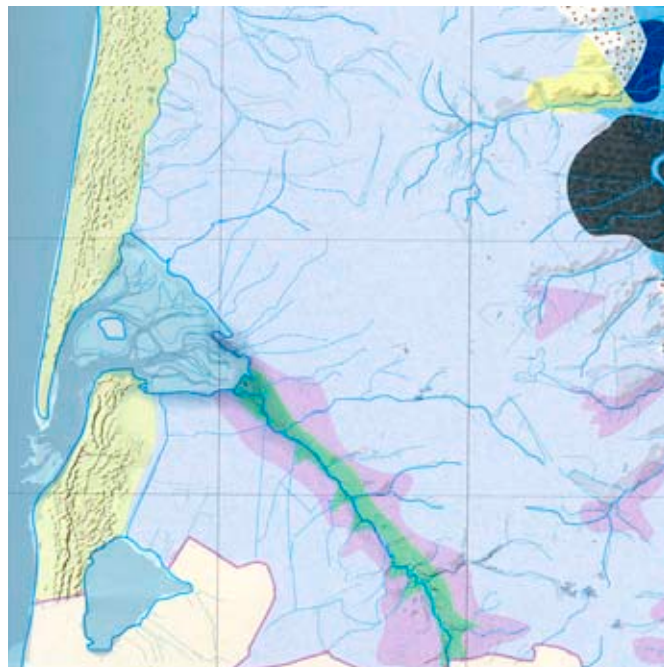
topographie



géologie



pédologie



[source : atlas de la gironde]

3 | Une approche par les paysages

Les secteurs d'interfluves, éloignés des cours d'eau et composés de landes humides, sont trop fréquemment inondés pour permettre aux boisements de se développer normalement. Ainsi la forêt « ancienne », composée de chênes pédonculés, d'aulnes et de bouleaux était répartie sur le long des vallées et sur les buttes isolées.

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle (fin du système agro-pastoral), c'est cette répartition des sols qui a déterminé la localisation des implantations humaines : les lieux habités (hameaux et villages épars), et les cultures sont implantés en lisières ou dans des clairières forestières.

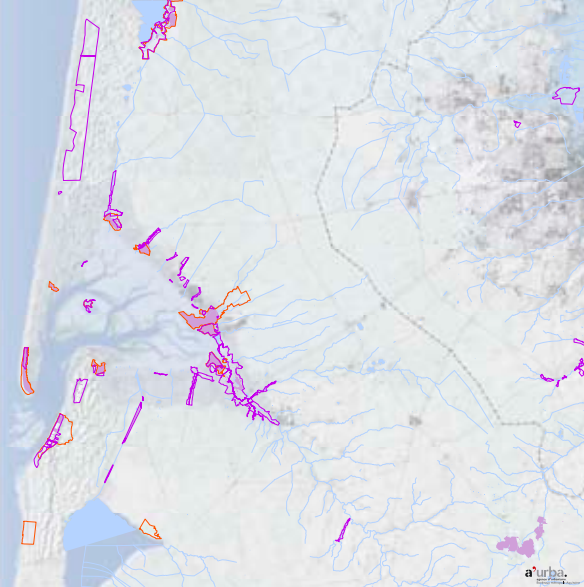
L'abandon de ce système très extensif pour la valorisation sylvicole du plateau a nécessité dans un premier temps l'élimination de l'excès d'eau hivernale : en effet, la lande rase pouvait être inondée jusqu'à 6 mois de l'année dans certains secteurs. Le creusement de crastes dans le prolongement du réseau hydrographique « naturel », généralisé au milieu du XIX^{ème} siècle (système de Chambrelent imposé aux communes par une loi de 1857) permet d'assainir la plupart des landes humides.

Depuis ces secteurs d'interfluves, qui suivent la limite entre bassins versants littoraux à l'Ouest et les bassins versants de la Garonne et de la Gironde à l'Est, les eaux superficielles sont drainées par les canaux et crastes, connectés aux esteys et jalles à l'Est et aux cours d'eau littoraux et la Leyre de l'autre.

En conclusion, l'étude des évolutions géomorphologiques du territoire permet de souligner les caractéristiques suivantes :

- un territoire très fortement contraint par ses conditions édaphiques (nature du sol),
un socle géographique malléable, présentant des repères géographiques évolutifs et diffus.
- une imbrication très forte et ancienne des composantes naturelles et anthropiques des milieux, qui interroge la distinction habituelle entre les milieux dits « naturels » et milieux artificialisés.

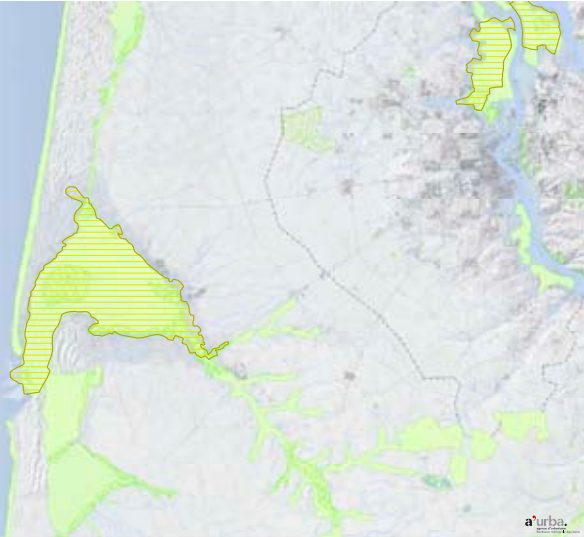
Espaces protégés



Protections par maîtrise foncière

- espace naturel sensible du conseil général de la Gironde
- zone de préemption du conseil général de la Gironde
- site du conservatoire du littoral

traitement cartographique a'urba |
sources : a'urba | BD Cartho
IGN | CG 33 | CELRL |



Inventaire du patrimoine naturel

- des oiseaux - ZICO
- zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique
 - type 1
 - type 2

traitement cartographique a'urba |
sources : a'urba | BD Cartho
IGN | CG 33 | DRAC | DREN |



Sites Natura 2000

- zone natura 2000 - directive "habitats"
- zone natura 2000 - directive "oiseaux"

traitement cartographique a'urba |
sources : a'urba | BD Cartho
IGN | CG 33 | DREN |

3 | Une approche par les paysages

3.3 | Des paysages naturels

3.3.1 | Un territoire d'eau

L'assainissement des Landes a été organisé par la plantation de pins et la création d'un réseau de drainage dense. Le réseau hydrographique du plateau comprend ainsi les nombreux cours d'eau naturels (l'Eyre et ses affluents, les ruisseaux côtiers, les affluents de la Garonne...), mais également un linéaire très important de crastes et fossés creusés. Localement la pinède est également ponctuée de lagunes, plans d'eau de petite taille d'origine naturelle qui sont un des milieux les plus riches de la forêt de pin des Landes.

Lorsqu'il est souligné par des feuillus, le réseau hydrographique est qualifié de forêt galerie. Il forme alors un "paysage de l'eau" constitué d'une végétation spécifique, de micro-reliefs, de méandres... Dans les secteurs les plus larges, il se développe une véritable aulnaie marécageuse dans laquelle l'aulne glutineux est accompagné par un cortège diversifié d'espèces hygrophiles : saule roux, osmonde royale, laïche paniculée, épilobe hérissée, chanvre d'eau, iris des marais...

Le long des autres cours d'eau, de dimension plus modeste, la forêt galerie se réduit à une bande de feuillus (aulnes et saules), accompagnées d'espèces de sous-bois plus ou moins hygrophiles.

Le réseau hydrographique et les plans d'eau jouent ainsi un rôle essentiel en tant qu'élément structurant du paysage.

3.3.2 | Les qualités écologiques des espaces naturels

Les cours d'eau et les forêts galeries qui traversent la pinède constituent un habitat essentiel pour deux espèces rares d'une grande valeur patrimoniale : la loutre et le vison d'Europe. Les deux espèces profitent du faible dérangement de milieux éloignés de la fréquentation humaine et de la continuité qu'ils offrent avec les domaines endigués en bordure du bassin. Ces espaces constituent ainsi un des derniers foyers de population du vison d'Europe dans le Sud-Ouest, d'où l'importance de leur préservation.

La zone la plus importante est bien sur la vallée de la Leyre du fait de son ampleur. Elle constitue l'ensemble de forêt galerie le plus important au niveau régional. Elle présente plusieurs habitats d'intérêt européen :

- la chênaie galicio-portugaise à chêne pédonculé et chêne tauzin,
- la forêt alluviale à aulne glutineux et frêne commun,
- la dépression sur substrat tourbeux à rhynchospora blanc,
- la lande humide atlantique tempérée à bruyère ciliée et bruyère à 4 angles.

Outre le vison d'Europe et la loutre, elle abrite plusieurs autres espèces animales d'intérêt européen : le martin-pêcheur, la cistude d'Europe, le toxostome, la lamproie de Planer, l'agrimon de Mercure, le lucane cerf-volant.

3 | Une approche par les paysages

3.3.3 | Un réseau écologique structuré par bassins versants

Les espaces importants pour la biodiversité (périmètres de protection et d'inventaires) composant la trame verte correspondent principalement à des milieux humides, dont l'organisation est très fortement corrélée à la structure hydrographique. D'aval en amont, il est possible de distinguer les grands types de milieux suivants :

- prairies humides, bocages humides, marais des zones d'expansion des crues dans les vallées alluviales de la Garonne, Dordogne et Gironde,
- zones humides littorales et rétro-littorales,
- ripisylves, forêts riveraines humides (aulnaies, saulaies, chênaie,) et prairies humides associées des berges et vallées des cours d'eau,
- terrains hydromorphes relictuels (correspondant à l'interfluve) : secteurs présentant une densité plus importante de lagunes et de landes humides, qui s'insèrent dans la mosaïque agro-sylvicole du plateau landais.

L'unité élémentaire du réseau écologique se définit à l'échelle d'un bassin versant de la manière suivante :

fleuve <> zone humide de la plaine alluviale <> ripisylve et prairies des vallées des affluents <> zones humides du plateau landais <> zones humides et milieux littoraux.

La mise en relations de ces 4 grands groupes de milieux/habitats se fait de façon évidente par les continuités des berges des cours d'eau, qui constituent à ce titre des corridors « universels » (corridors pour l'ensemble des cortèges d'espèces présents sur le territoire).

Les liaisons entre les bassins versants littoraux (du bassin d'Arcachon, du Val-de-l'Eyre, des lacs littoraux) et les bassins versants de la Garonne sont potentiellement assurées via les zones humides relictuelles de l'interfluve du plateau landais, selon une direction Est/Ouest (plus précisément Sud-Ouest/Nord-Est).

3 | Une approche par les paysages

3.3.4 | Le fonctionnement écologique du territoire

La coupure d'urbanisation en question, le secteur du plateau landais joue un rôle déterminant pour le fonctionnement du réseau écologique départemental.

Deux grands types de continuités écologiques sont à distinguer au sein du plateau landais) :

- en matière de continuités terrestres (chevreuil, cerf élaphe, l'écureuil roux,...), la majorité des déplacements de la faune se réalisent au sein de cette mosaïque d'espaces forestiers, qui constitue une voie de déplacement obligatoire pour relier les Landes et le Médoc.
- en matière de continuités humides et aquatiques (cistude d'Europe, vison d'Europe, la Loutre d'Europe,..) : la grande zone humide riche en landes humides et en lagunes sur le plateau qui ceinture l'Ouest de l'agglomération bordelaise à la limite de partage des eaux entre l'océan et le fleuve, constitue un réservoir de biodiversité et un lieu d'échanges potentiels pour les espèces inféodées aux milieux humides et semi-aquatiques entre les bassins versants littoraux (dont celui du bassin d'Arcachon, du Val-de-Leyre, les lacs littoraux) et les bassins versants de la Garonne et de l'estuaire de la Gironde.

Fonctionnement écologique du territoire



Les contraintes terrestres, humides et aquatiques potentielles

3 | Une approche par les paysages

3.3.5 | Les facteurs d'altération et le degré de fonctionnalité

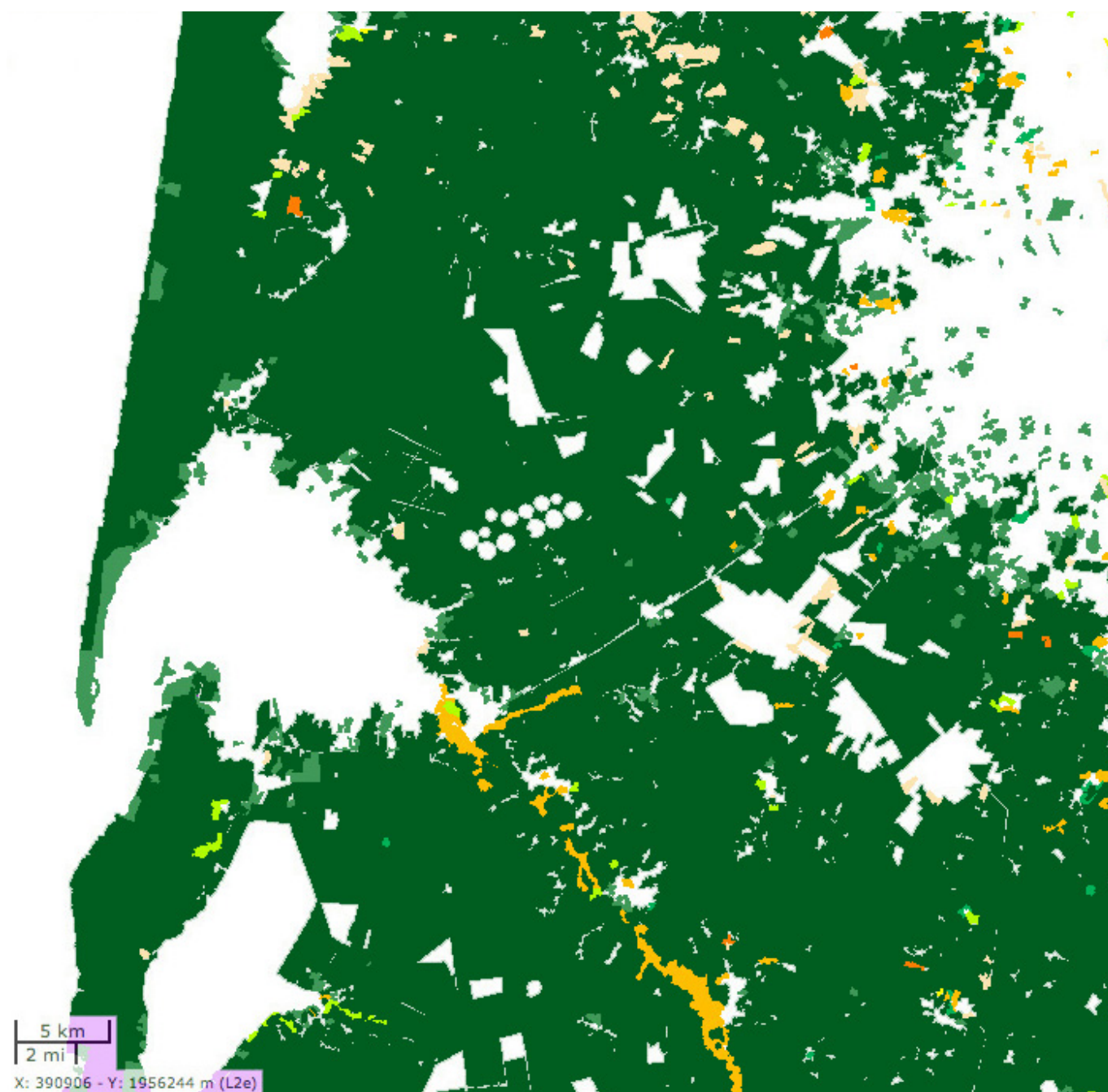
L'assèchement des zones humides (landes humides et lagunes) et la fragmentation de l'espace par les infrastructures routières, l'urbanisation et l'agriculture intensive ont a priori altéré la majeure partie des continuités écologiques précédemment décrites. Néanmoins, deux zones de connexions biologiques semblent encore fonctionnelles :

- au Nord : le secteur du camp de Souge constitue une zone de connexion biologique potentielle entre le bassin versant de la Jalle de Saint Médard à l'est et le bassin versant des lacs médocains et du Bassin d'Arcachon
- au Sud : le secteur des lagunes Saint Magnès permet le maintien d'une continuité humide entre les bassins versants du Gât Mort et de la Leyre.

Malgré la faible couverture géographique du plateau landais par les dispositifs de protection des milieux naturels (comparativement aux milieux littoraux), ce secteur joue un rôle déterminant dans le réseau écologique départemental dans la mesure où il constitue :

- une continuité terrestre obligatoire entre Landes et Médoc.
- un réservoir de biodiversité (lagunes, landes humides..) et une zone de continuité humide entre les bassins versants littoraux (dont celui du bassin d'Arcachon, du Val-de-Leyre, les lacs littoraux) et les bassins versants de la Garonne et de l'estuaire de la Gironde.

Types de couverts forestiers



sources : CRPF / IFN

- Pin Maritime
- Futaie de conifères
- Futaie de feuillus
- Futaie mixte
- Mélange de futaie de feuillus et taillis
- Mélange de futaie de conifères et taillis
- Autre forêt fermée
- Taillis
- Landes
- Peupleraies
- Forêt ouverte
- Autre

3 | Une approche par les paysages

3.4 | Des paysages cultivés

La configuration actuelle du plateau landais est avant tout le fruit de la rationalisation des moyens de production de la sylviculture et de l'agriculture, qui ont permis la valorisation d'un espace "ingrat". Ce sont aujourd'hui encore ces logiques technico-économiques qui conditionnent son maintien et ses évolutions.

3.4.1 | Un espace de production et un massif sylvicole

Le secteur d'étude appartient à la pointe nord du massif des Landes, considéré comme le plus grand massif forestier d'Europe.

En Aquitaine, 90 % des surfaces boisées sont privées.

La forêt est partagée entre d'une part de grands propriétaires fonciers, et d'autre part un grand nombre de petits propriétaires forestiers le plus souvent pluri-actifs.

La production est tournée vers le bois d'industrie (papier et carton, palette et emballage bois...) et le bois d'oeuvre.

La filière bois énergie tend aujourd'hui à se développer avec l'essor des énergies renouvelables.

Une forêt de pins

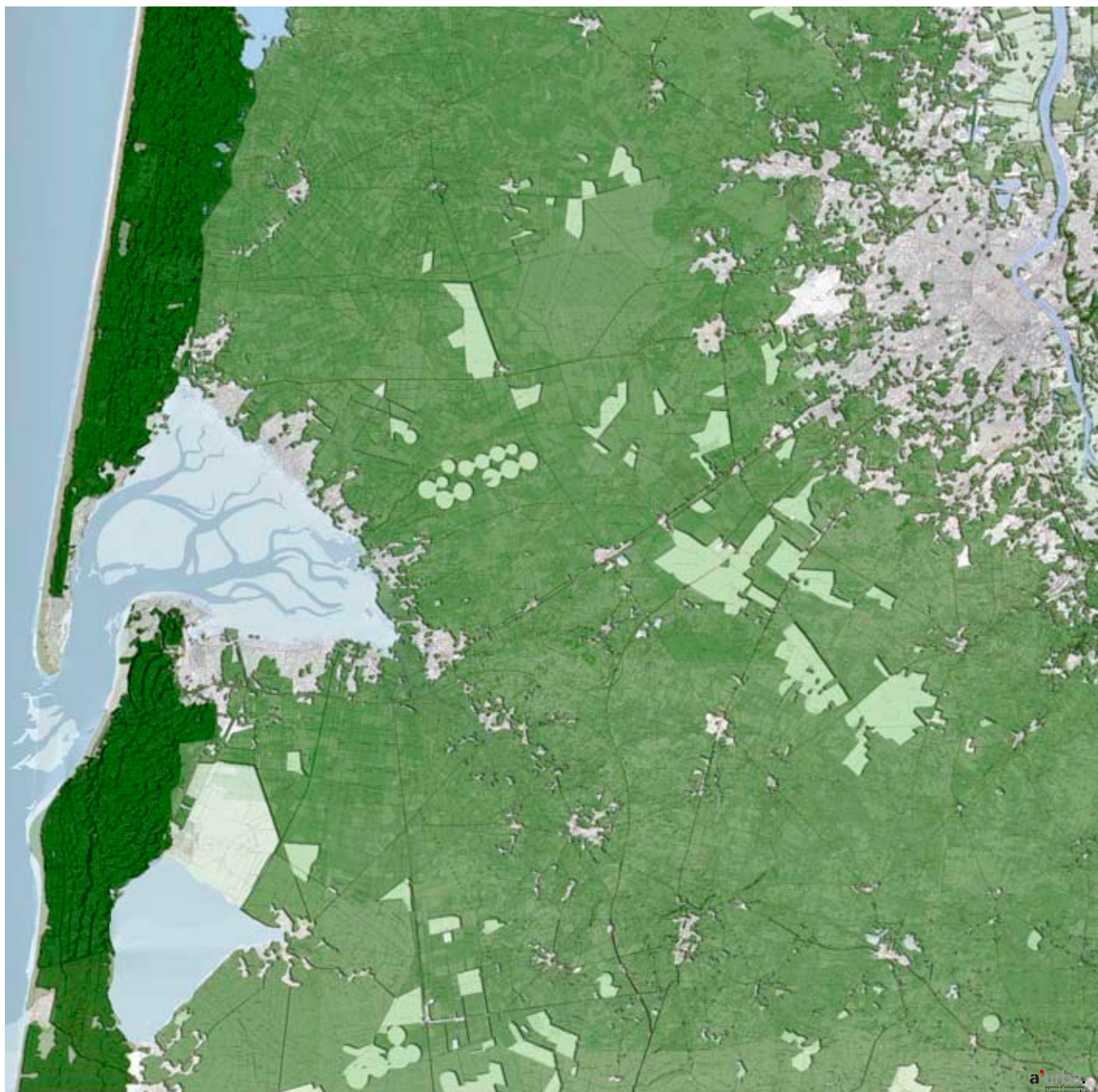
La forêt est constituée principalement de peuplements résineux, dominés par le pin maritime et installés sur les dunes et les sols podzoliques du plateau sableux.

Le pin maritime est une essence autochtone présente sur le territoire depuis plus de 10 000 ans. Il est en effet bien adapté aux sols les plus pauvres et les plus acides. De plus, il supporte bien l'hydromorphie (présence d'eau dans le sol et échanges physico-chimiques rapides). Le pin maritime a ainsi contribué à l'assainissement du plateau marécageux au XIX^{ème} siècle.

La futaie régulière convient au pin maritime, essence de lumière pionnière qui colonise facilement les terrains nus. La coupe rase qui a lieu tous les 45 à 50 ans recrée des conditions de landes qui sont favorables aux espèces des milieux ouverts. Ce paysage de landes perdure ainsi 7 à 9 ans.

Les feuillus, notamment le chêne pédonculé, le chêne tauzin et l'aulne glutineux occupent de manière relictuelle les espaces interstitiels : zones humides et bords de cours d'eau, versants des dunes, airiaux... Leur maintien voire leur développement en lisière ou au sein même des parcelles sous forme d'îlots sont encouragés dans les clauses biodiversité des aides à la reconstitution, dans les préconisations du Schéma Régional de Gestion Sylvicole ou encore dans la certification PEFC.

Couvert forestier



Un vaste couvert arboré, entrecoupé de clairières agricoles, cerne les territoires urbanisés

3 | Une approche par les paysages

Une mosaïque de paysages forestiers

Le territoire d'étude constitue donc un vaste milieu semi-naturel de forêts plantées, de sous-bois et de landes issus du cycle de régénération du pin.

Il offre ainsi une grande diversité de paysages forestiers : l'âge variable des peuplements forestiers induit une variété de situations, depuis la coupe rase, qui ouvre de grandes clairières, jusqu'au peuplement adulte où le regard circule entre les troncs, en passant par les jeunes peuplements très opaques.

L'accompagnement végétal en sous-étage diffère également selon le taux d'humidité du sol et génère des ambiances bien distinctes. L'eau, plus ou moins présente, et sous différentes formes, apporte un enrichissement floristique et faunistique.

Les clairières agricoles enfin ouvrent ponctuellement les horizons.

L'alternance de milieux de tous âges, fermés ou ouverts, crée également une diversité de conditions qui est favorable à la biodiversité.

La grande échelle semble être le dénominateur commun de ce territoire forestier. Cette grande échelle est en effet une condition de la productivité des parcelles, elle est surtout essentielle pour permettre au milieu forestier et à ses ambiances de s'exprimer, pour développer le sentiment de naturalité.

De grandes clairières agricoles (rappel)

Extrait du rapport du Cemagref : Programme Terra, "Mise au point d'indicateurs pour l'aide à la décision en matière de gestion des espaces d'influence du Bassin d'Arcachon", octobre 2000

La synthèse réalisée dans cette étude situe le flux annuel d'azote parvenant au Bassin d'Arcachon via les hydrosystèmes de surface et évalue les responsabilités respectives de différentes activités présentes sur la zone d'influence, dans la formation de ces flux. A ce titre, l'activité agricole joue un rôle prépondérant, alors que la forêt a une action modératrice, par les faibles flux qu'elle génère. Le principe de précaution conduirait donc à ne pas encourager le développement de nouvelles surfaces consacrées à l'agriculture, qui seraient valorisées selon les pratiques culturales actuelles. Compte tenu de la faiblesse de l'autoépuration des hydrosystèmes landais, la concentration d'activités agricoles, en particulier d'élevage, peut avoir un impact local important sur les écosystèmes aquatiques. Malheureusement, une meilleure répartition spatiale, dans le cadre d'un développement raisonné de l'agriculture sur de nouveaux espaces, ne permettra pas d'aboutir au contrôle ou à la réduction des flux d'azote produits.

PERSPECTIVES

Dans le contexte propre à la zone d'influence du Bassin d'Arcachon, il convient de mettre en oeuvre des pratiques respectueuses de l'environnement afin de limiter autant que faire se peut les départs d'azote dans les hydrosystèmes de surface.

Il s'agit en particulier :

- de la maîtrise de la fertilisation agricole
- du respect du réseau hydrographique en cas de coupe forestière à blanc ;
- du report de l'entretien des crastes et fossés en dehors des périodes de hautes eaux
- de la maîtrise des épandages de boues des stations d'épuration et d'effluents d'élevage
- du traitements des effluents des piscicultures permettant d'abattre les MES.

Ces préconisations ou ces conseils, non exhaustifs, sont devenus classiques à l'exception des pratiques de l'agriculture de précision, onéreuses, dont la rentabilité n'est pas assurée pour toutes les exploitations agricoles. Ils correspondent à l'état de la connaissance actuelle.

De nouveaux travaux de recherche, dans lesquels le Cemagref est engagé, visent à imaginer et mettre au point des aménagements et équipements rustiques permettant d'intercepter les eaux chargées en nitrate issues de l'agriculture, notamment les eaux de drainage, et de les épurer en favorisant la dénitrification : lagunes de percolation, ouvrages, transit par des zones humides. Ces travaux se poursuivent en partenariat avec la profession agricole, notamment dans le cadre du programme LITEAU financé par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

L'objectif est d'étudier l'intérêt et l'efficacité potentielle de nouvelles solutions d'accompagnement (interception et traitement de l'azote inorganique à la source par la mise en place d'aménagements adaptés) qui permettraient de conforter l'agriculture existante dans le respect de l'écosystème récepteur aval..

3 | Une approche par les paysages

3.4.2 | De grandes clairières agricoles

Les espaces forestiers sont ponctués de clairières agricoles de grande ampleur et principalement dédiées au maïs.

La Compagnie d'Aménagement des Landes de Gascogne

Après les grands incendies de l'après guerre, les responsables de la reconstitution du massif forestier envisagent de ménager un meilleur équilibre entre sylviculture et agriculture. C'est dans ce contexte qu'est créée la Compagnie d'aménagement des Landes de Gascogne, chargée de constituer un réseau de pare-feux cultivés en permettant le développement d'une agriculture de type familial.

Après des débuts difficiles dûs à la pauvreté des sols, aux excès d'eau en hiver et aux déficits hydriques en été, l'amélioration des techniques d'irrigation permet une augmentation des rendements et les demandes de défrichement affluent. L'objectif de lutte contre les incendies est devenu secondaire, de même que l'impératif de répartition des exploitations en îlots de faible superficie.

Les conditions locales

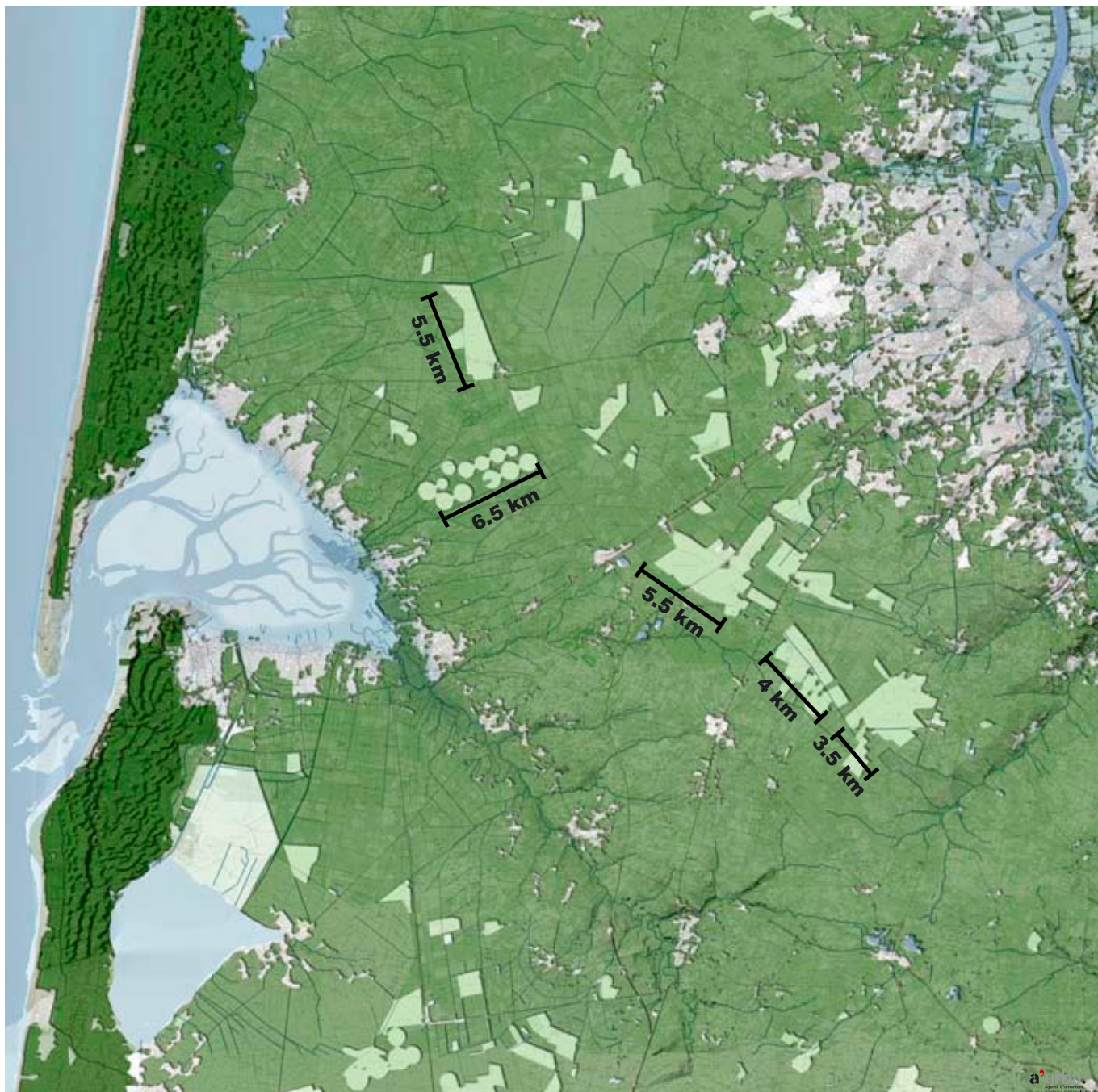
Les podzols sont assez mal adaptés aux grandes cultures. Ils nécessitent en effet des travaux et des apports importants (irrigation, drainage, amendements, engrais, chaulage,...) susceptibles de modifier la nature du sol. Le podzol sec est le plus mal adapté, le podzol humide ayant une fertilité et une réserve en eau supérieure. Ce sont ainsi les secteurs les plus humides du plateau landais qui constituent les sites privilégiés d'implantation des exploitations céréalières et légumières.

En dehors de ces contraintes les conditions locales, climat tempéré, grandes superficies valorisables, disponibilités en eau... ont facilité le développement de grandes entreprises agricoles tournées vers l'agriculture intensive du maïs et des légumes principalement.

Cette activité se perçoit aujourd'hui sous forme de clairières dont les plus importantes peuvent atteindre plus de mille hectares. Elle est en quelque sorte «dé-territorialisée» de par son fonctionnement dépendant des marchés européens et mondiaux.

Ce mode cultural (productions légumières en particulier) basé sur une forte consommation d'intrants représente un risque de pollution important dans la mesure où le sable très drainant favorise une migration rapide vers la nappe phréatique des engrais, pesticides et herbicides.

Echelles d'espaces



De très vastes étendues cultivées

3 | Une approche par les paysages

Les échelles d'espaces

Sous la pression des organismes forestiers et de l'industrie du papier l'administration de l'agriculture tend à freiner les autorisations de défrichement.

L'extension des surfaces agricoles a cependant eu des conséquences écologiques importantes :

- l'abaissement du niveau de la nappe superficielle induit par le pompage entraîne parfois un déficit d'alimentation en eau des pinèdes situées en périphérie
- la création de fossés d'assainissement a provoqué des reprises d'érosion régressive au niveau des réseaux hydrographiques secondaires. L'augmentation des transports de sable est observée dans le lit des cours d'eau ainsi qu'au niveau des étangs du littoral.
- la teneur en nitrates des cours d'eau a sensiblement augmenté
- les très vastes étendues cultivées ouvrent d'importants couloirs de vents.
- ces grandes ouvertures rompent les itinéraires de déplacements de la faune.

Enfin, il est à noter que les clairières agricoles n'ont pas toute la même échelle (voir observation photographique et chapitre "prairies et espaces agricoles périurbains ci-après) ; les ouvertures créées n'ont ainsi pas le même impact, tant en terme d'appréciation paysagère, qu'en terme d'écologie. Un meilleur fractionnement des clairières agricoles permettrait ainsi de préserver des continuités ; des structures sous forme de feuillus contribueraient de même à la diversification de la faune et de la flore. Une réduction de la superficie des clairières les plus importantes permettrait également de limiter les pompages sur des points uniques (certains pivots font près de 800 m de rayon).

Un certain nombre de préconisations agro-environnementales sont ainsi préconisées depuis les années 1990 (cf. "Impact du défrichement sur l'environnement dans le massif forestier des Landes de Gascogne", Gereau, 1990).

Les prairies et espaces agricoles périurbains

A l'approche des villages des paysages agricoles relictuels ont perduré. Ce sont le plus souvent des pâtures ou prairies de fauche liées à l'élevage, auxquelles se mêlent des espaces agricoles de proximité de petites dimensions.

On les trouve principalement dans le Val-de-l'Eyre : Mios, Salles, Belin-Beliet. Ces prairies ont une valeur structurante forte pour les territoires communaux. Elles sont une source de diversification paysagère importante, seuls et rares "paysages de campagne", isolés dans les grandes masses forestières ; elles créent notamment un espace précieux de transition entre le massif forestier et l'espace habité.

Proposition pour des valeurs du plateau landais

Entités naturelles et semi-naturelles	Sous-entité	Sites emblématiques	Valeur culturelle et identitaire	Valeur d'aménités	Valeur environnementale			Valeur économique	Degré de protection actuel
					Valeur écologique intrinsèque	Fonctionnalité Ecologique	Valeur régulatrice		
Forêt de production	Culture de pins dont : - jeunes peuplements - coupes rases - lisières agricoles		Forte	Moyenne	Faible	Forte	Forte (Protection des bassins versants, régulation des niveaux de nappes, puits de carbone)	Forte	Faible
	Lisières urbaines / forêt périurbaine		Faible	Forte (Fonction d'espace de nature de proximité)	Faible	Forte	Forte (Espace tampon entre urbanisation et massif sylvicole)	Faible (exploitations sylvicoles morcelées)	Faible
	Mosaïque d'espaces ouverts Pistes forestières/ Pares feu .../...		sans objet	Moyenne	Moyenne	Forte	Forte (pare feu, accès au massif pour la défense incendie)	Faible	Fort
Lagunes		Lagunes de Saint-Magne (ENS - hors périmètre) et Saucats (PLU)	Forte	Faible (espaces peu accessibles, problème de responsabilité des propriétaires)	Exceptionnelle (milieux très spécifiques et originaux du plateau landais)	Très forte (zone de repos, d'alimentation de nombreuses espèces animales)	Très forte (situées en tête de bassin versant: régulation d'étiage des cours d'eau en aval, fonctions épuratrices...)	Nulle	Faible (en attente de l'approbation du SAGE Estuaire, malgré loi sur l'eau) à Moyen (Protection ponctuelle sur la commune de Saucats)
Lande rase		Camp de Souge (partie)	Forte	Sans objet (terrains militaires)	Très forte (milieux très spécifiques et originaux du plateau landais)	Très forte (zone de repos, d'alimentation de nombreuses espèces animales)	Moyenne	Nulle	Fort
Clairières agricoles		Cultures légumières Malsiculture	Faible	Nulle	Nulle	Faible (sauf pour grands Mammifères)	Négative (prélèvement dans la nappe Plo quaternaire, atteinte à la qualité des eaux) mais fonction de pare-feu à prendre en compte	Très forte	Faible
Vallées des esteyes et jalles (dont cours d'eau)	Forêts galeries et ripisylves	Vallée du Gât Mort /Saucats	Moyenne	Moyenne (milieux peu accessibles)	Très forte (biotope climatique du plateau landais, habitats prioritaire vison d'Europe, poissons migrateurs)	Très forte (continuité écologique « universelle »)	Forte (régulation crues, capacités épuratrices, protection des berges contre l'érosion...)	Faible	Nul à fort (Sites Natura 2000)
	Prairies de rivières	Vallée du Gât Mort /Saucats	Forte (témoin du passé Agro-pastoral du plateau Landais)	Moyenne (milieux peu accessibles)		Forte	Forte (champ d'expansion des crues, capacités épuratrices)	Faible	Faible

3 | Une approche par les paysages

3.4.3 | Les valeurs de la forêt

Au regard des pressions qui pèsent sur un massif forestier fragilisé par les tempêtes, il semble que la considération de la seule valeur économique de la forêt ne soit pas en mesure de garantir son intégrité. En revanche, la prise en compte de l'ensemble des valeurs portées par la forêt permet de la replacer dans un contexte global et durable.

De nombreuses fonctions environnementales

La forêt en tant qu'écosystème joue un rôle important d'interface avec les milieux physiques.

- Forêt et cycle du carbone

Les forêts fixent le carbone grâce à la photosynthèse et participent ainsi à la diminution du taux de CO₂ atmosphérique. On les qualifie de puits de carbone (bien que le débat soit toujours ouvert car la forêt peut aussi être source de carbone dans certaines conditions).

Le bilan carbone du bois énergie est par ailleurs intéressant car la filière dégage moins de gaz à effet de serre que d'autres filières utilisant des ressources non renouvelables.

- Forêt et cycle de l'eau

- **épuration** : la forêt a un effet positif sur la qualité de l'eau (effet tampon et filtration).

- **régulation** : la forêt ralentit la vitesse d'écoulement de l'eau (limitation des inondations). Elle est neutre pour la consommation d'eau.

- **protection des sols contre l'érosion** : la forêt retient les sols pendant la période de croissance des arbres (ainsi qu'après le démantèlement si les broyats sont incorporés).

- Forêt et cycle des nutriments

Utilisation, stockage, puis relargage, la forêt joue un rôle de recyclage de nutriments.

En outre la sylviculture ne nécessite que de faibles apports de nutriments supplémentaires par les engrais, contrairement aux activités agricoles.

- Forêt et érosion éolienne

La forêt landaise protège l'agglomération des vents sableux d'ouest

Des fonctions sociales et de loisir

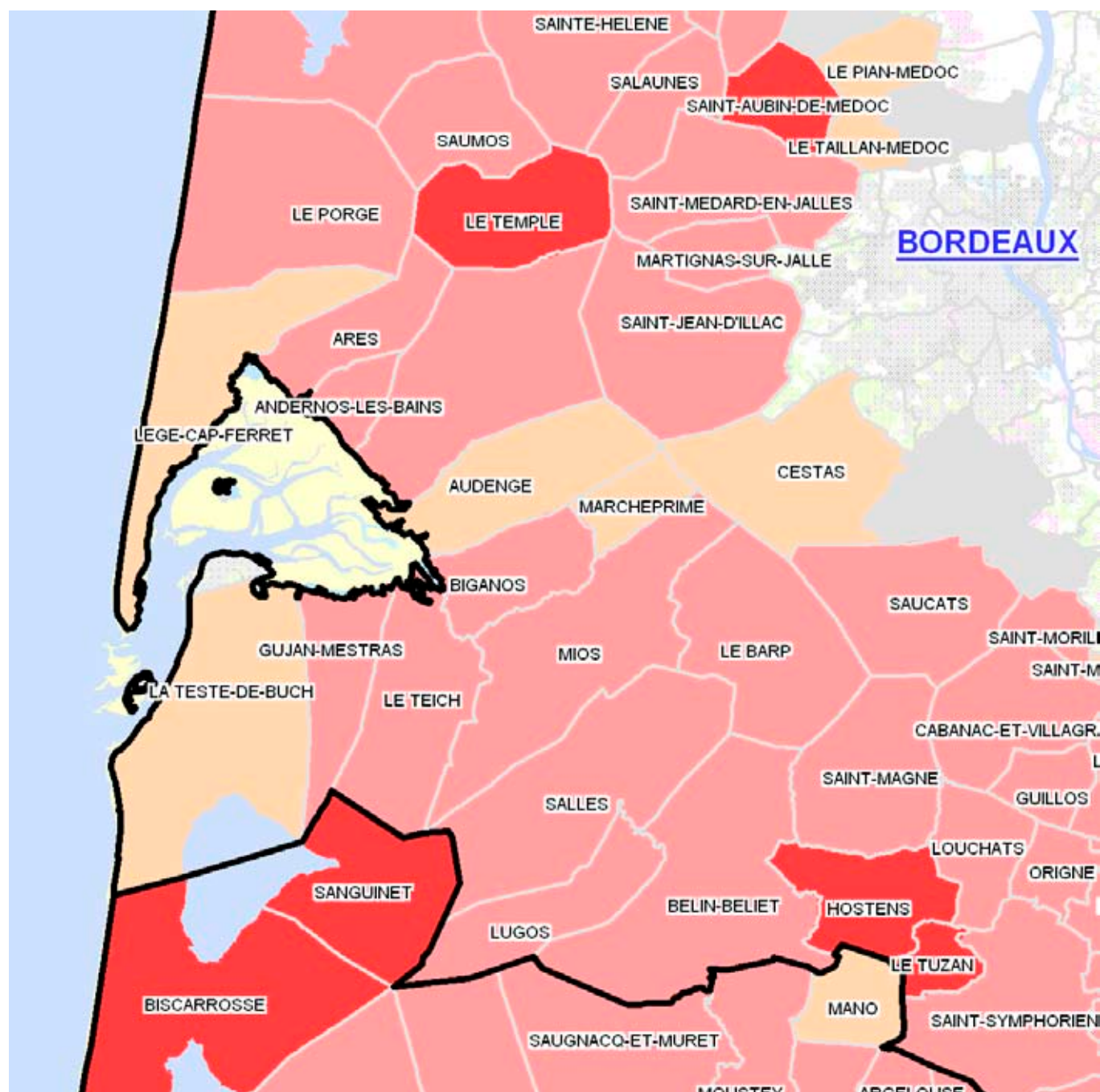
- Une forêt "périurbaine" : lieu attractif

Des pans de forêt se retrouvent à proximité immédiate des secteurs urbanisés.

Cette forêt a une très grande valeur paysagère :

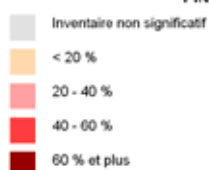
- en termes d'image, la forêt au contact direct des espaces habités contribue de façon essentielle à imprimer une identité locale aux villages et hameaux.

Tempête Klaus du 24/01/09_Taux moyen de dégâts par commune (pin maritime)



TAUX MOYEN DE DEGATS PAR COMMUNE

PIN MARITIME



source : CRPF Aquitaine, 18/02/2009

3 | Une approche par les paysages

- en termes d'usage, elle est intensément fréquentée pour la promenade, la cueillette, le sport, les déplacements doux... L'accueil du public dans ces forêts essentiellement privées resterait cependant à déterminer ou à organiser ; il n'est bien sûr pas prévu (absence d'équipements) et n'est généralement pas souhaité par les propriétaires... La forêt n'est cependant pas grillagée pour des raisons historiques de droits de chasse et autorise ainsi un véritable usage par les citoyens.

- en termes d'urbanisme, enfin, elle contribue à séparer et relier à la fois les quartiers entre eux, à hiérarchiser l'espace, jouant le rôle d'espace de respiration ou de coupure d'urbanisation.

On retrouve ici des éléments de nature caractéristique de la forêt landaise, plus ou moins isolés et donc appauvris en général. Cependant, ils permettent aux espèces de la faune et de la flore sauvage de pénétrer jusqu'au cœur de la ville.

- La chasse : une réserve cynégétique

De tout temps, la forêt est aussi le lieu de la chasse. L'évolution du gibier est aujourd'hui globalement régulée par les activités de chasse qui sont importantes.

3.4.4 | Un massif fragilisé

Le massif forestier a subi deux violentes tempêtes à dix ans d'intervalle. Les dégâts provoqués ont induit une réelle vulnérabilité économique qui est à même d'interroger l'avenir de la forêt.

Les risques de défrichement

En effet les usages concurrents visant à un changement de destination des sols sont multiples : le développement urbain exerce une pression importante, l'agriculture intensive est économiquement plus intéressante que la sylviculture du pins, tandis que d'importantes mesures sont prises en faveur de la production d'énergie photovoltaïque.

⁽¹⁾ "La localisation de la forêt productive sur la Cobs par repérage des parcelles de moins de quatre hectares (seuil de mécanisation) situe l'essentiel des terrains non productifs en périphérie des villes. La forêt «péri-urbaine» présente ainsi un risque fort d'urbanisation. D'autres valeurs que la valeur économique devront être mises en avant si l'on souhaite en préserver l'intégrité.

(...) Par ailleurs les autorisations de défrichement en vue de transformation en terrains agricoles apparaissent également en augmentation. Il existe un risque réel de défrichement dans la zone inter-SCoT située entre Bordeaux et le bassin d'Arcachon car c'est un territoire de landes humides, landes qui présentent les caractéristiques les plus favorables à la culture de céréales."

3 | Approche par les paysages

Le changement climatique

Le réchauffement devrait être de 1,1°C à 6,4°C d'ici 2100 (rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

On estime actuellement que le déplacement des espèces végétales est de 100 km vers le nord, pour chaque degré Celsius de réchauffement. Toutefois l'Aquitaine est au Nord de l'aire de répartition de pin maritime, ce problème n'est donc pas préoccupant. La sécheresse par contre a un fort impact négatif ; elle pose en outre la question du partage de la ressource en eau dans un contexte de concurrence accrue entre agriculture et sylviculture lors des pénuries estivales

La pression urbaine et risque incendie

C'est au printemps que les feux les plus importants ont lieu, malgré une nappe phréatique qui peut être au dessus du niveau du sol. En effet, si la nappe n'est pas régulée grâce à des fossés, les pistes sont impraticables et le temps d'intervention des pompiers est allongé. Les superficies détruites sont donc plus grandes. La régulation des niveaux des nappes est ainsi indispensable à la protection efficace des forêts. L'activité économique forestière induit ainsi un entretien des forêts qui participe à la lutte contre le risque d'incendie...

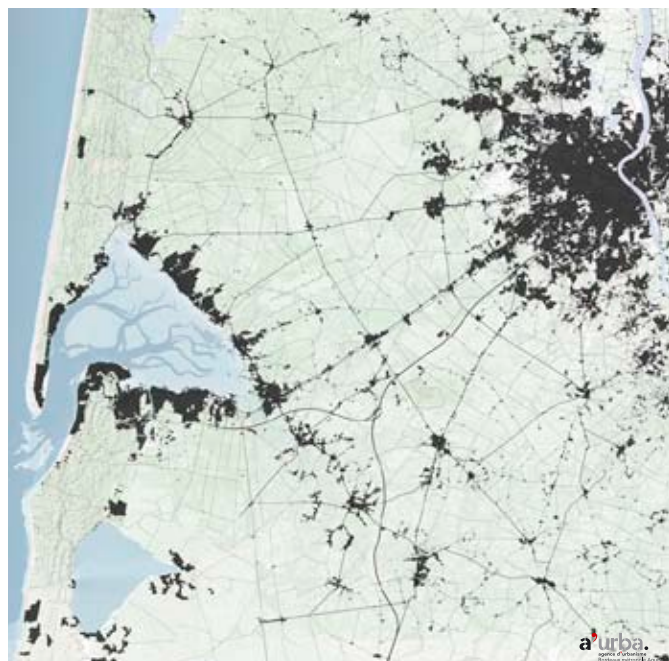
On note ensuite une concentration des départs de feux en zone péri-urbaine et à proximité des grands axes de déplacement. Cependant, l'Aquitaine est également le département avec le moins de superficies détruites et le moins de victimes ; ces résultats sont fortement liés à l'activité de la DFCI : forte vigilance, bon entretien du réseau, tactique d'attaque des feux naissants... Actuellement, l'état d'équipement pour la lutte contre le feu est optimal.

Cependant, on peut craindre une augmentation de cet aléa avec l'accroissement de la population attendu sur le territoire, dans la mesure où cet accroissement se traduit par une augmentation de l'habitat isolé, une augmentation des interfaces urbain-forêt, et une augmentation de la fréquentation des forêts.

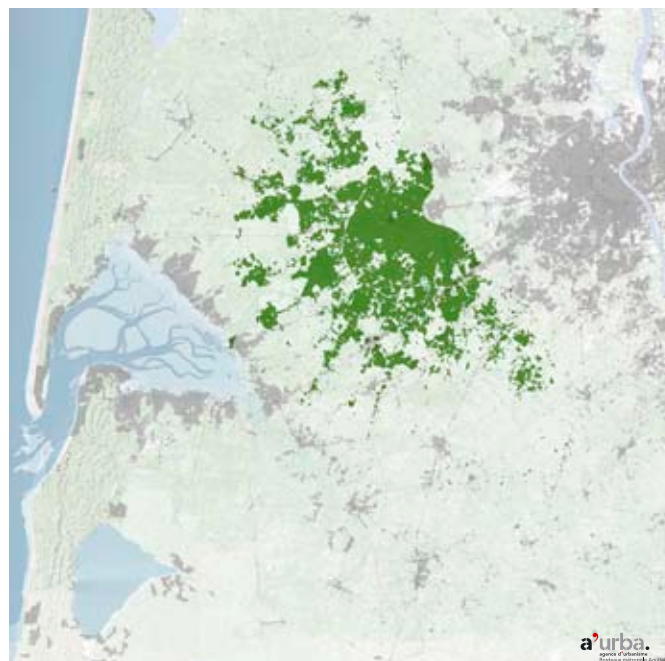
Pour les communes du Barp, Marcheprime, Biganos et Mios le risque incendie est particulièrement fort en raison du mitage des espaces forestiers, qui complique la protection des massifs, des biens et des personnes, et augmente le risque de départs de feu.

L'interface ville-forêt est donc une zone particulièrement sensible au mitage. Pour diminuer les risques, il est nécessaire d'interdire l'urbanisation, de maintenir des points d'eau, de maintenir une bonne gestion et un bon entretien des forêts, et d'inclure des actions de protection passive.

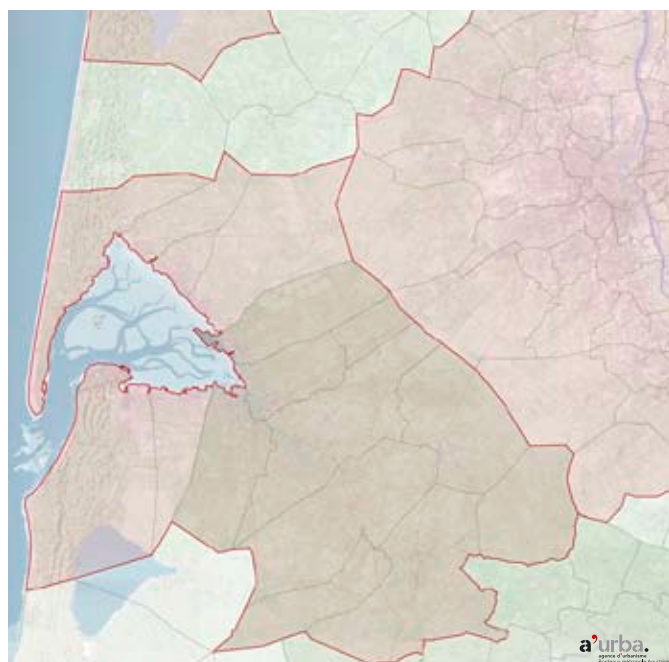
Espace urbanisé et infrastructures



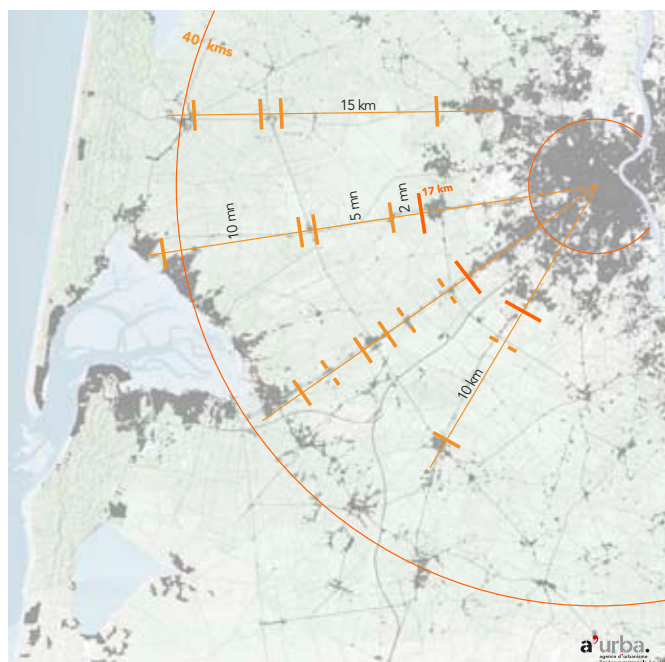
Espace ouvert = espace aggloméré rive gauche



Un territoire de frontières



Echelles d'espaces, échelles de temps



3 | Approche par les paysages

3.5 | Des paysages habités

3.5.1 | Un espace "entre"

La géographie, les sols et l'eau ont non seulement orienté la couverture végétale et les cultures mais également bien sûr l'installation de l'homme.

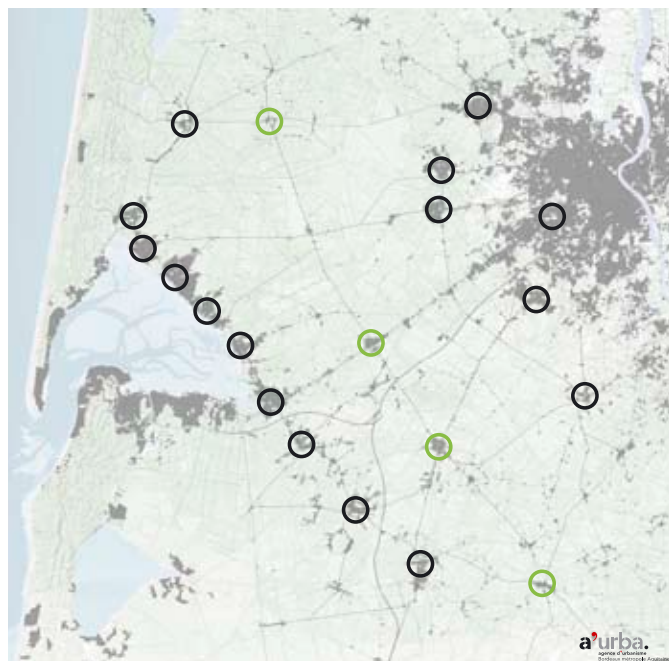
Le territoire de frontières institutionnelles

Caractéristique des espaces d'entre-deux, le plateau accumule les limites qui sont autant de confins ou arrière-cours : limite de bassins versants (interfluve cf. chapitre 1), limite entre SCoT (Métropole bordelaise, Bassin d'Arcachon-Val-de-l'Eyre, Lacs médocains), limite nord du PNR. Il n'est de fait pas considéré comme une entité et fait ainsi l'objet d'une juxtaposition de gestions tout en restant souvent à l'écart des territoires de projet.

L' Entre-deux fragmenté

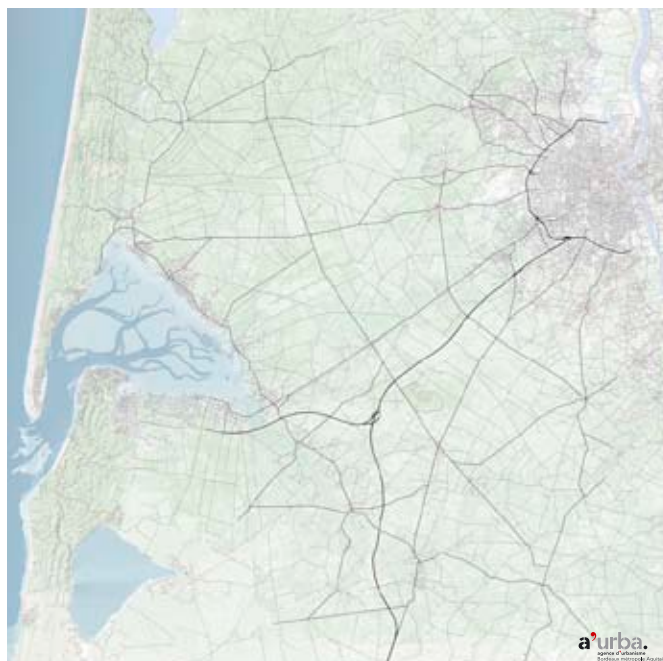
Avec l'accroissement des agglomérations le plateau constitue aujourd'hui un espace ouvert «entre-deux». L'échelle de cet espace de nature est actuellement proche de celle de l'espace aggloméré en rive gauche de la Garonne. Elle représente une vingtaine de kilomètres en moyenne. Les plus grands parcours est-ouest en milieu forestier (sans interruption de noyau bâti) ne dépassent pas 10 kilomètres, soit 5 à 10 minutes en voiture... le morcellement du massif est très fort au sud, entre Cestas et Biganos, le long des axes soumis aux flux les plus importants, tandis que le nord ("route du Porge") est relativement préservé.

Noyaux clairsemés, hameaux disséminés

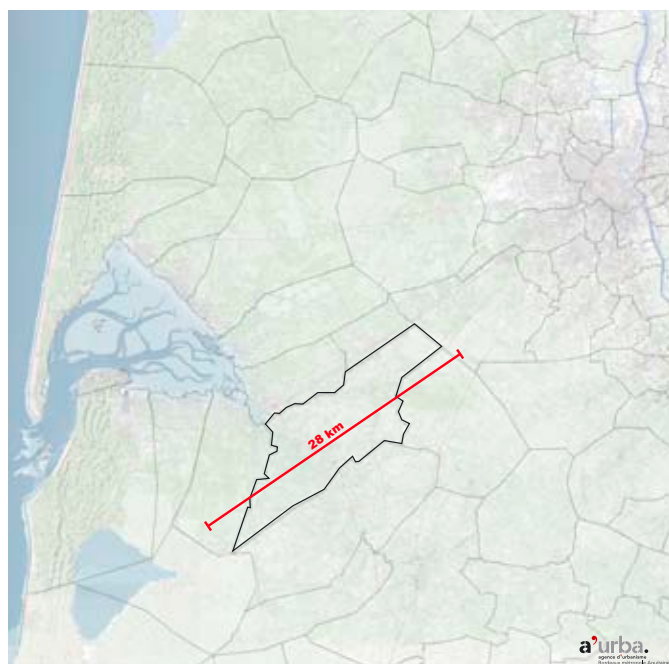


○ noyau du coeur du massif

Trame viaire, une maille qui se détend



Territoires communaux très étendus



3 | Approche par les paysages

3.5.2 | Un territoire distendu

Des noyaux urbains clairsemés, des hameaux disséminés, le paysage bâti.

Le bassin et le littoral d'un côté, le fleuve et l'agglomération bordelaise de l'autre, jouent le rôle d'aimants autour desquels se concentrent les noyaux de vie. Au coeur du massif l'urbanisation en bourgs et hameaux est répartie selon une trame lâche qui fait écho au caractère anciennement inhospitalier des lieux.

Les communes possèdent de vastes territoires et sont souvent composées de plusieurs bourgs ou d'un bourg et d'un village secondaire. L'exemple du Barp est caractéristique, avec un village à plus de quatre kilomètres du bourg.

L'image de l'airial

L'airial est un ensemble de constructions composé d'une ou plusieurs maisons autour desquelles sont réparties de nombreuses dépendances, chacune liée à une activité agricole spécifique.

C'est un lieu ouvert où le regard s'arrête à la lisière des pins qui entourent l'airial. Il est sans clôture, avec de larges surfaces enherbées. Une chênaie le compose et des prairies, potagers et vergers sont parfois présents.

L'airial a une grande valeur paysagère, offerte par la présence lumineuse de l'herbe et des chênes caducs qui contrastent fortement avec la masse environnante des pins.

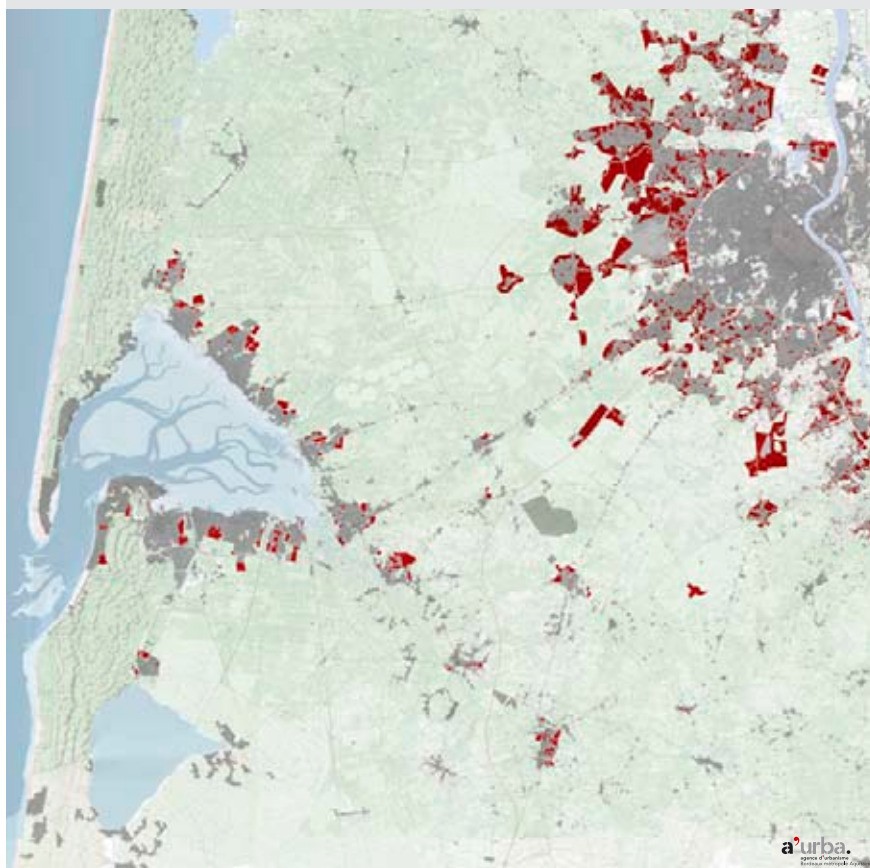
Il peut avoir un intérêt en tant qu'élément du patrimoine architectural des fermes.

On retrouve ici l'intérêt des espaces prairiaux ouverts, éléments de diversification de la forêt de pin.

Une maille viaire qui se détend, le paysage de la route.

Corollaire de la dispersion des noyaux, la maille des voies de circulation se détend à mesure de l'éloignement des agglomérations. A une époque où le parcours ne se mesure plus en distance mais en temps, la "proximité" entre agglomérations génère d'importants déplacements et fait du plateau un territoire de flux encore peu habité. En l'absence de belvédère, les routes Landaises offrent un paysage linéaire spectaculaire qui seul donne une idée de l'étendue de la forêt.

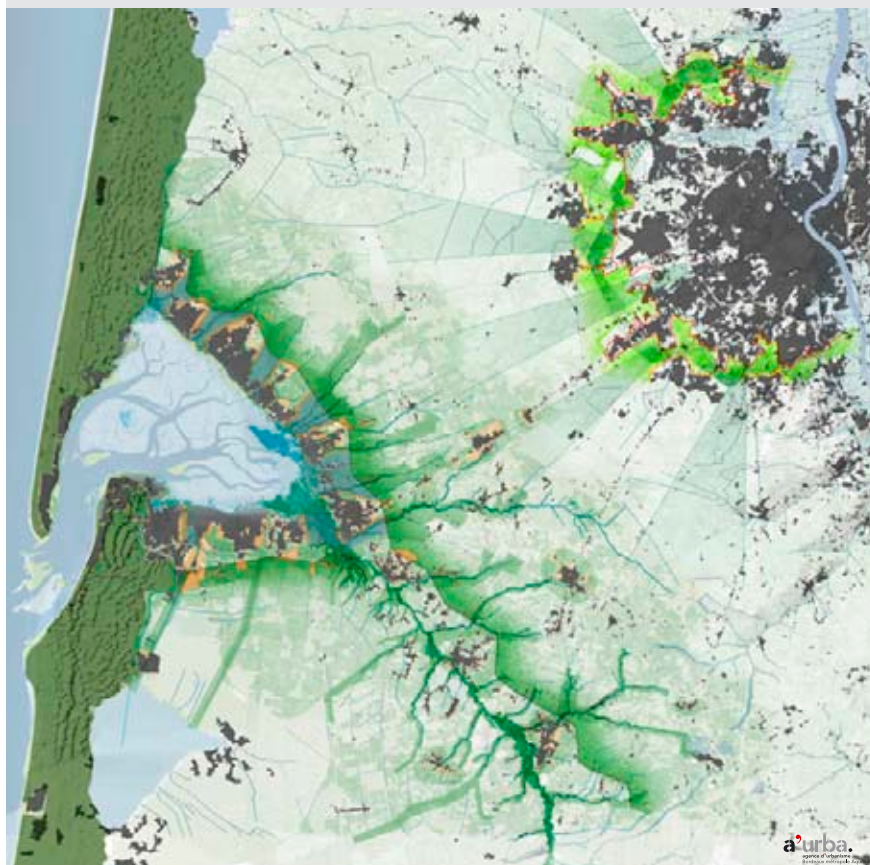
Espace urbanisable



Synthèse des PLU des communes du bassin d'Arcachon et du Val-de-l'Eyre, zone multifonctionnelle du SD de l'agglomération bordelaise

En rouge, les zones urbanisables

Charpentes paysagères en cours d'élaboration



Chaque agglomération tente par le biais de son SCoT de maintenir une lisière de nature à proximité des tissus agglomérés, mais aucune ne dessine réellement le devenir du plateau "entre-deux".

3 | Approche par les paysages

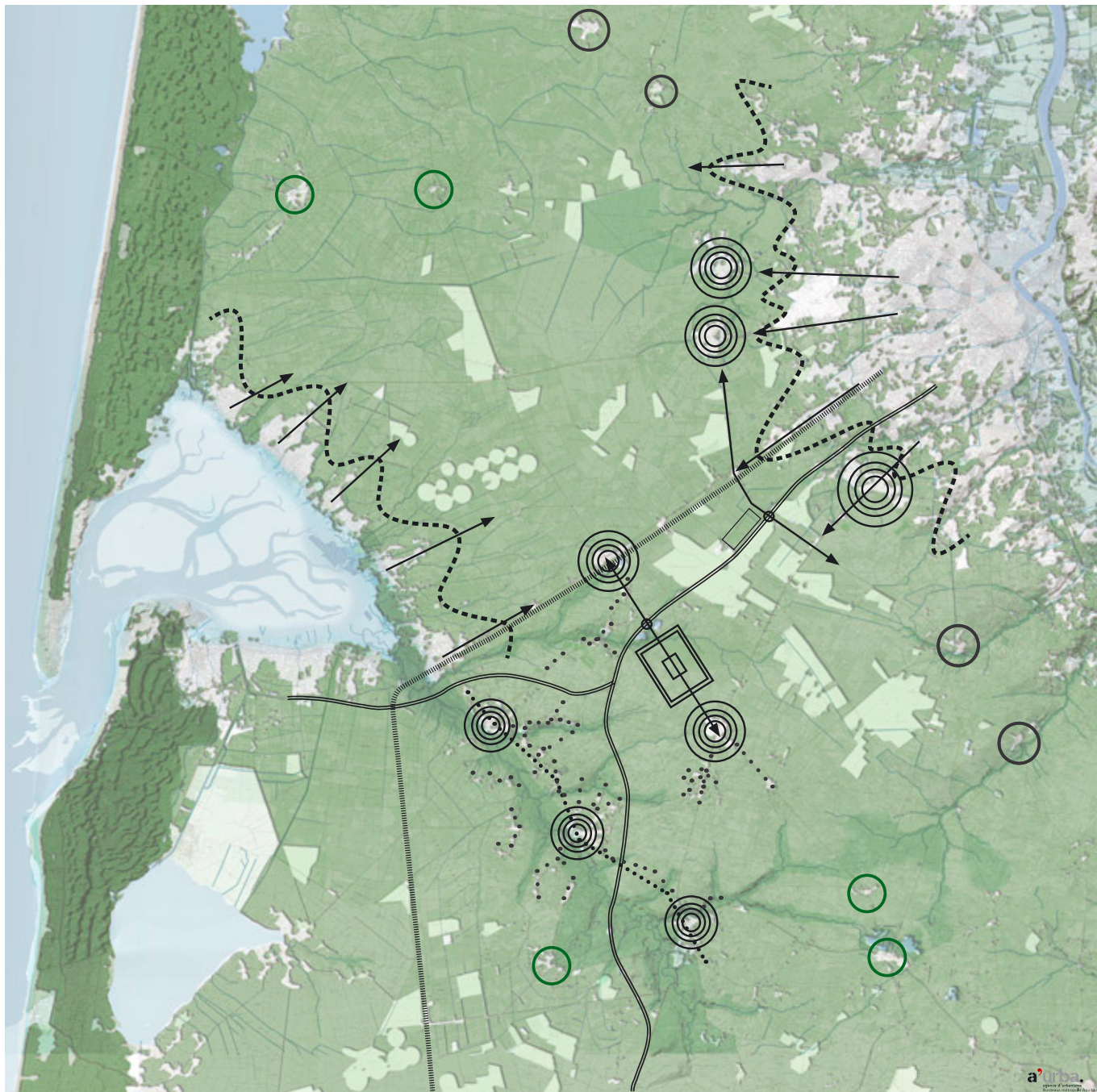
3.5.3 | Les dynamiques d'urbanisation

Les aires métropolitaines de Bordeaux et du Bassin d'Arcachon sont marquées par une croissance démographique forte.

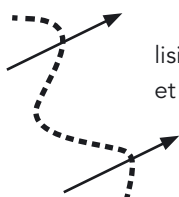
Caractérisé par la forêt qui constitue l'élément unitaire du site, le plateau landais renvoie aujourd'hui à une image de grand espace et de nature. Or, si le cadre de vie est très attractif, la pression urbaine qui s'y exerce est forte. Cette attractivité est avant tout liée aux qualités d'un territoire où se côtoient proximité des agglomérations, qualités paysagères et proximité du littoral dans un contexte de disponibilité de l'espace et de prix foncier qui reste modéré (si l'on s'en réfère aux documents d'urbanisme existants le Val-de-l'Eyre offre la plus grande marge de progression du quadrant sud ouest de la Gironde en terme d'ouverture à l'urbanisation).

Chaque agglomération tend à s'étendre "à reculons" (en regardant son centre) vers le cœur du massif. Chaque bourg ou hameaux sous influence de la métropole évoluant de même, selon le mode de l'urbanisation linéaire le long des voies de communication. Les besoins d'habitat s'expriment d'une part pour des raisons économiques et d'autre part pour des raisons de qualité de vie. Ils se répartissent selon des prix décroissants à partir des deux pôles et s'étend toujours plus loin. Le besoin est particulièrement ressenti aujourd'hui dans le Val-de-l'Eyre qui doit faire face à de nouveaux enjeux d'aménagement qui pourraient être exacerbés par le développement de programme comme "Laser MégaJoule".

Territoire sous pression



noyaux soumis à un fort développement



lisière d'agglomération
et dynamique de développement



développement disséminé



développement d'activités



autoroute et développement
à partir des diffuseurs

3 | Approche par les paysages

3.6 | Un territoire de projet

Un territoire sous pression,

Le secteur, comme vu précédemment, est structuré autour de bourgs et villages dont l'organisation repose sur des unités de vie aux formes urbaines très consommatrices d'espace et peu propices à la ville de proximité. Dans ce territoire de flux, l'importance de la route tend en outre à favoriser l'extension linéaire le long des voies de circulation.

La question qui se pose dans l'élaboration en cours des SCoT est donc à la fois celle du renforcement des centres en pôles de services et de vie autant que celle d'en limiter l'expansion spatiale.

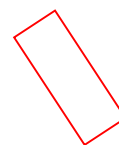
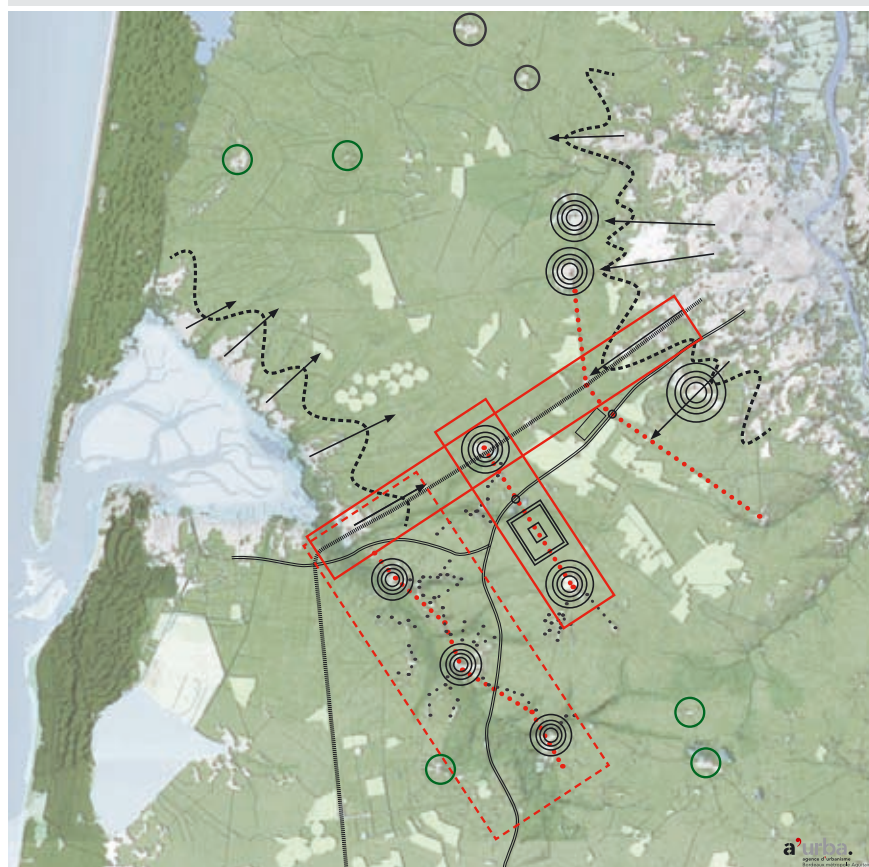
En contrepoint, se pose également la question des voies et moyens pour préserver et valoriser le socle des grands espaces naturels et forestiers qui caractérisent le secteur. Ceci concerne particulièrement, à grande échelle, la continuité des forêts entre l'agglomération bordelaise et le bassin. A plus petite échelle, la question posée est celle de l'"habitat sylvestre" qui doit réinventer des systèmes d'organisation des villages et des hameaux plus intenses et toujours en relation avec la forêt.

C'est dans le secteur qui est aujourd'hui à la fois le moins développé et le plus soumis aux plus fortes pressions que la question de la réceptivité environnementale du territoire se pose de façon aiguë.

... mais des configurations locales distinctes

En effet la présence cumulée, au sud, des infrastructures routières et ferrées, de multiples noyaux urbains et des potentialités économiques (programme LMJ) fait apparaître un réel enjeu de structuration du territoire pour préparer l'avenir de la "ville dans la forêt". Au nord, en revanche, l'intégrité du massif semble pouvoir être confortée comme un espace de nature en contrepoint à l'espace urbain.

Secteurs d'enjeux d'avenir

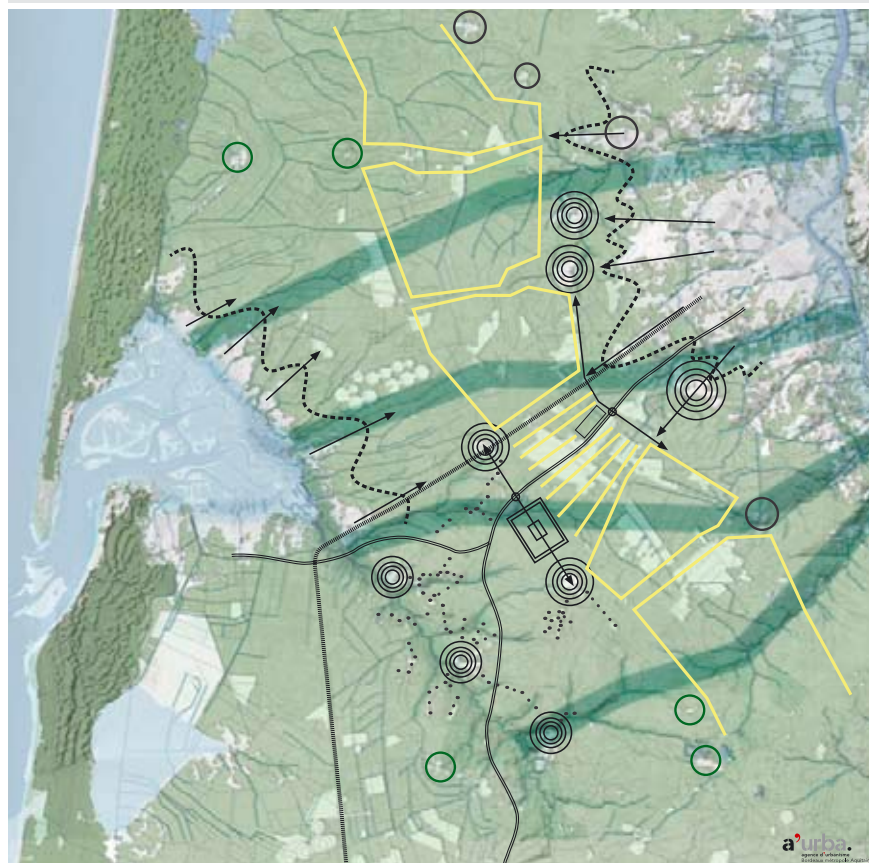


secteur d'enjeux d'avenir

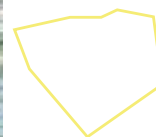


axe d'enjeux d'avenir

Aires d'influence et zones de silence



aire d'influence des corridors
potentiels est - ouest



zone de silence



continuité potentielle
nord sud

3 | Approche par les paysages

Les secteurs d'enjeux d'avenir

Afin d'être en mesure d'accompagner le devenir de territoires en rapide mutation tout en intégrant l'ensemble des dimensions en présence, la démarche reste de définir des secteurs rapprochés d'enjeux d'avenir. Il s'agit bien ici de convoquer le projet comme le moyen de répondre à la complexité des enjeux à fédérer, l'objectif étant d'appréhender tout autant l'avenir des paysages habités que celui des paysages naturels ou cultivés.

Trois secteurs sont ainsi particulièrement concernés, conformément aux dynamiques présentées précédemment : le Val-de-l'Eyre, l'axe Marcheprime-Le Barp et l'axe Cestas-Biganos. Un quatrième autour de la voie St Jean-d'Illac-Saucats pourraient être placé "sous surveillance" au regard des influences auxquelles il risque d'être de plus en plus fortement soumis.

Des aires d'influence

En réponse aux enjeux environnementaux du territoire et dans l'attente d'études plus approfondies sur son fonctionnement écologique (cf. déclinaison départementale de la Trame Verte et Bleue régionale en cours d'élaboration), nous proposons de mettre en place des aires d'influence des corridors écologiques potentiels entre bassins versants est et ouest. Il s'agit par ce dispositif d'attirer l'attention sur des espaces au sein desquels les enjeux de préservation de la biodiversité sont prioritaires. En d'autres termes l'objectif est de tenter une réglementation progressive visant à concilier habiter, cultiver et conforter.

Des zones de silence

Nous proposons enfin de définir des "zones de silence urbain".

Ce sont des espaces dédiés aux productions sylvicoles et agricoles ; ils sont temporairement soustraits aux processus d'urbanisation afin de constituer les respirations des agglomérations de demain.



Vers une vision partagée ?

Vers une vision partagée ?

La finalité de cette démarche de repérage des enjeux d'avenir des territoires girondins doit dépasser les constats pour trouver ce qui (ré)concilie les antagonismes et s'appuie sur les synergies... aux différentes échelles et temporalités :

- territoriale et à court – moyen terme, celle des SCoT et des projets de territoires girondins
- supraterritoriale, celle de l'interSCoT
- à long terme, pour préparer la Gironde aux changements à venir d'ici 20 ans et au-delà...

L'avantage des fenêtres d'enjeux, c'est de ne pas prendre de front la question de l'influence urbaine et territoriale de la métropole et par extension, la prééminence d'un hypercentre au détriment de la périphérie et des autres centres et pôles girondins.

Les fenêtres permettent donc :

- de dégager les potentiels des territoires,
- de déceler en quoi la métropole valorise ses territoires connexes et de valoriser en quoi les territoires connexes soutiennent la métropole,
- de tirer parti de la grande échelle pour mieux concevoir localement (logique interSCoT),
- de dégager les complémentarités entre les pôles et entre les centralités pour participer à l'émergence d'une opinion partagée de la structuration à venir du territoire girondin et de ces espaces constitutifs.

Du point de vue méthodologique, il est intéressant de témoigner du fait que le groupe de travail partenarial a peu à peu fonctionné de façon coopérative, chaque partenaire ayant déployé ses capacités d'ingénierie technique pour avancer dans les hypothèses, pour les constructions de diagnostic et dans l'analyse qui a reposé sur la connaissance des territoires de chacun. Le groupe a acquis la certitude de l'intérêt d'une démarche coopérative élargie aux / à des territoires qui permettrait de valoriser et organiser les logiques locales et territoriales sans risquer l'expression d'antagonismes ou de concurrences préjudiciables au développement durable des territoires et contradictoires avec les principes de solidarité entre tous qui sont sous-tendus dans les politiques publiques.

Le groupe de travail pose la question des suites.

1) travail plus « institutionnalisé » comme un SADD (à l'instar des Landes qui se projettent à 2040), ou comme une formalisation de l'InterSCoT (exemple de Haute-Garonne ou du Rhône...), ou comme une coopération technique interterritoriale en Gironde autour des enjeux d'avenir des territoires girondins.

2) démarche de prospective à 30 ans et au delà pour interroger le présent par rapport à un avenir qui sera constitué de continuités, certes, mais aussi de ruptures (démographiques, climatiques, énergétiques...).



agence d'urbanisme
Bordeaux métropole Aquitaine

Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine
Hangar G2 - Bassin à flot n°1 BP 71 - F-33041 Bordeaux Cedex
tél.: 33 (0)5 56 99 86 33 | fax : 33 (0)5 56 99 89 22
contact@aurba.org | www.aurba.com